

RAPPORT ANNUEL

2018

CONCEVOIR
INNOVER
FORMER
INFORMER
SUBVENTIONNER
CONSEILLER
MESURER
TESTER
CONTRÔLER
CERTIFIER
AUDITER
INSPECTER
NORMALISER



CTC

Comité Professionnel de Développement Économique
Cuir Chaussure Maroquinerie Ganterie

Sommaire

4	Mieux connaître CTC
4	La gouvernance
6	Une équipe à votre service
8	La stratégie collective
12	Normalisation
	<i>Faciliter l'accès au marché</i>
15	Normalisation 2018. Temps forts
16	Innovation & expertise industrielle
	<i>Accompagner l'innovation</i>
18	Innovation 2018. Temps forts
20	Intelligence économique
	<i>Trouver une information</i>
22	Gestion des savoir-faire
	<i>Développer les compétences</i>
24	Prospective mode & design
	<i>Anticiper la mode !</i>
26	Aide à la création d'entreprises
	<i>Accompagner les nouveaux entrants</i>
28	Promotion France & internationale
	<i>Promouvoir la filière cuir française</i>
32	Rapport financier
33	Rapport social
34	À retenir CTC 2018

L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements qui ont renforcé la crédibilité de CTC en tant que socle technologique de la filière mode cuir, maroquinerie, chaussure, ganterie.

Tout d'abord, CTC a eu le privilège d'accueillir une délégation conduite par le vice-premier ministre chinois, accompagné de l'ambassadeur de Chine en France. Les visites de la députée Anne-Laure Cattelot dans le cadre de la mission CNI (Conseil National de l'Industrie) et celle de Guillaume de Seynes au titre de sa présidence au Comité Stratégique de Filière Mode et Luxe ont confirmé le potentiel de CTC dans son rôle d'accélérateur des transformations technologiques de notre filière.

Ce rôle est d'autant plus déterminant que l'activité de la filière en 2018 s'inscrit dans la continuité de 2017. Une belle dynamique économique, ainsi que les inscriptions de nouveaux membres, ont permis une très bonne perception de taxe à hauteur de **17 462 K€**, contre **15 691 K€** en 2017, soit une hausse de 11 %. En revanche, avec un plafond de taxe limité à **13 250 K€** pour 2018, CTC a dû reverser au Trésor Public **4 148 K€**, ce qui représente 24 % de la taxe totale, contre **2 321 K€** l'an passé. Du point de vue de nos ressources, l'année 2019 n'a pas débuté sous de bons auspices. Malgré les préconisations de notre Conseil d'administration et de l'ensemble des fédérations, le Projet de Loi de Finances a fixé le taux de taxe fiscale affectée à 0,145 % et son plafond à **12 430 K€** (la filière préconisait 0,16 % et le maintien du plafond de 13 250 K€).

En 2018, les travaux collectifs conduits par les équipes de CTC ont été nombreux et variés, comme vous pourrez le constater dans le présent rapport d'activité, aussi bien pour les projets d'innovation que pour les missions d'intérêt général. Parmi les investissements, on soulignera le renforcement des compétences de CTC sur son cœur d'activité. Cette initiative a permis d'exploiter au mieux les installations mises en place en 2017, notamment l'atelier de rivière au sein de notre plate-forme tannerie-mégisserie. En progression, les subventions attribuées par CTC aux Entreprises Membres et aux fédérations professionnelles se sont élevées à **5 300 K€**, dont **443 K€** affectés en fonds dédiés pour le financement d'opérations de formation pour les industriels de la filière sur les exercices à venir.

Notons également la progression de notre indicateur de performance, le "taux de couverture", qui exprime le pourcentage de membres ayant utilisé les services CTC au cours de l'année. Ce taux a dépassé le chiffre de **71 %** cette année, contre 62 % en 2016 et 70 % en 2017 ; l'augmentation constante depuis la mise en place de cet indicateur encourage les collaborateurs dans la poursuite des efforts visant à accroître la qualité du service rendu aux entreprises.

En ce qui concerne notre activité commerciale, le chiffre d'affaires consolidé est passé de **17 847 K€** à **18 242 K€**, ce qui représente une hausse de 2 %. Cette progression concerne aussi bien notre marché en France que notre activité internationale, confortant ainsi notre position dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Au total, les comptes consolidés 2018 enregistrent une très bonne performance, avec un résultat net de **2 018 K€**.

Pour conclure, nous adressons toutes nos félicitations aux collaborateurs de CTC pour le travail accompli et pour les excellents résultats obtenus durant l'exercice.



Jean-Pierre Gualino
Président du Conseil d'administration



Frédéric Gaudin
Directeur général

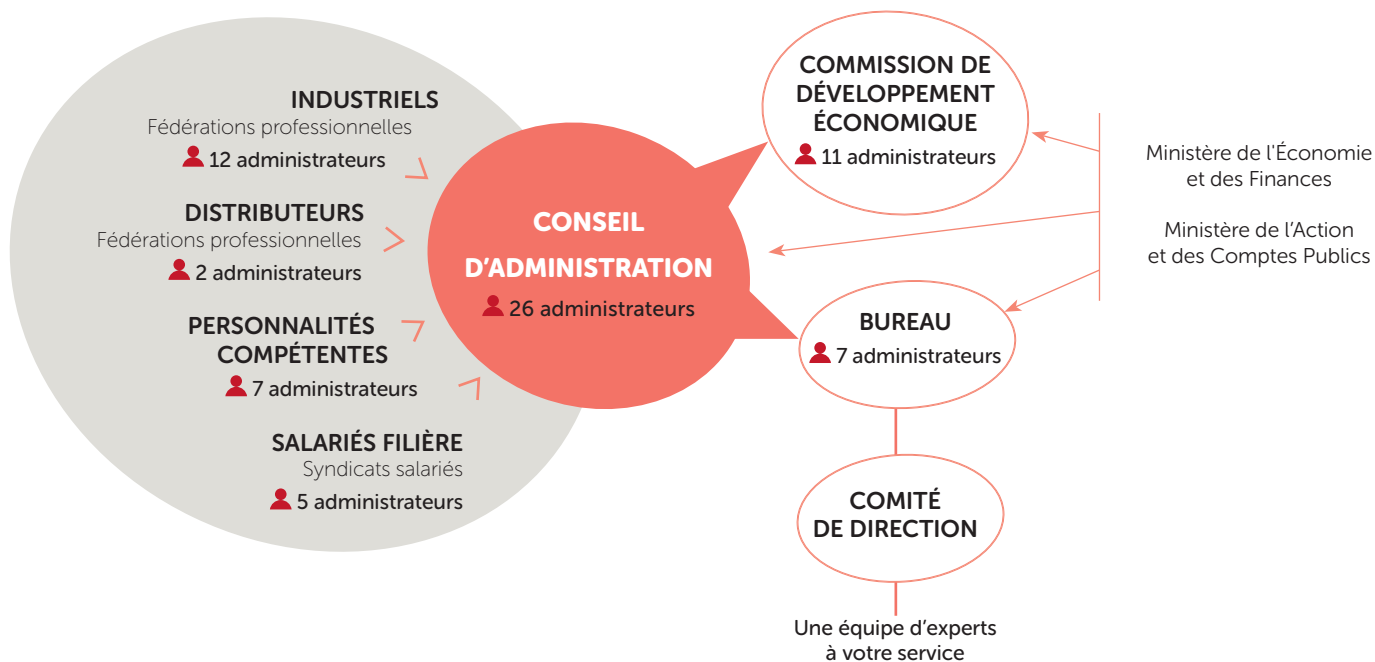
Édito

Mieux connaître CTC

La gouvernance

au 31 décembre 2018

CTC, CPDE (Comité Professionnel de Développement Économique) de la filière cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, est administré par diverses instances permettant à la fois la représentation des entreprises, de leurs fédérations et des salariés de la filière, ainsi que leur implication dans les processus de décision.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a été désigné par un arrêté ministériel en date du 29 juin 2017, et ce pour une durée de trois ans.

Il est composé de **26** administrateurs et se réunit au moins deux fois par an pour définir la stratégie, valider le budget et approuver les comptes annuels de CTC.

12 administrateurs représentent les six fédérations professionnelles industrielles (Conseil National du Cuir, Syndicat Général des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Fédération Française de la Ganterie), **2** administrateurs représentent les fédérations professionnelles de la distribution (Fédération des Enseignes de la Chaussure, Union Française des Distributeurs Grossistes et Importateurs en Chaussures) et **5** administrateurs siègent au titre des représentants des syndicats du personnel technique de la filière cuir (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO).

Enfin, **7** administrateurs sont choisis directement par le ministre de l'Économie et des Finances en tant que personnalités compétentes.

Les administrateurs de CTC au 31 décembre 2018

Au titre des représentants des personnalités proposées par les syndicats professionnels : **Robert Ameteau**, Comptoir des Viandes du Centre Ouest **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir **Christophe Dehard**, Syndicat Général des Cuirs et Peaux / SVA Jean Rozé **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie / Gainerie 91 **Catherine Helaine**, Arche **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau **Dominique Jeanneteau**, représentant la CFTC **Cécile Laval**, Groupe Fleurus **Olivier Lesage**, Fortier Beaulieu **Emmanuel Mathieu**, Louis Vuitton Malletier **Claude-Éric Paquin**, Fédération Française de la Chaussure **Alain Peyrelon**, représentant la CGT **Philippe Piet**, représentant la CGC **Xavier Richard**, Mégisserie Richard **Christophe Rohart**, représentant l'Union FO **Jacques Royer**, Union Française des Distributeurs Grossistes et Importateurs en Chaussures / Groupe Royer **Franck Sirota**, Fédération des Enseignes de la Chaussure **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie / Lesdiguières-Barnier.

Au titre des représentants des personnalités choisies en raison de leur compétence : **Hélène Baillon**, Business France **Caroline Krug**, Tanneries Pechdo **Isabelle Gleize**, Village des Créateurs **Jean-Pierre Gualino**, ATC **Jérôme Marcilloux**, ITECH-Lyon **Patrice Mignon**, personnalité compétente pour le secteur de la maroquinerie **Laurence Quelier**, Hermès Sellier.

LE BUREAU

Au sein du Conseil d'administration, 7 administrateurs sont élus par leurs pairs pour composer le Bureau, qui comprend le président du Conseil d'administration, le premier vice-président et 5 vice-présidents.

Les administrateurs membres du Bureau



Jean-Pierre Gualino
Président
du Conseil
d'administration

Président : **Jean-Pierre Gualino**, ATC

Premier vice-président : **Emmanuel Mathieu**, Louis Vuitton Malletier

Vice-présidents : **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir **Olivier Lesage**, Fortier Beaulieu **Patrice Mignon**, personnalité compétente pour le secteur de la maroquinerie **Claude-Éric Paquin**, Fédération Française de la Chaussure **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie / Lesdiguières-Barnier.

LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (CDE)

Cette commission est également composée d'administrateurs. Elle comprend 11 membres élus parmi les 14 représentants des fédérations professionnelles. Elle se réunit au moins deux fois par an et élit un président et un vice-président. Elle a la responsabilité de la gestion de la taxe fiscale affectée (TFA), ainsi que de l'attribution des subventions octroyées aux entreprises et aux fédérations, en coopération étroite avec la direction des services aux entreprises.

Les administrateurs membres de la CDE

Président : **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie / Lesdiguières-Barnier.

Vice-présidente : **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau.

Membres : **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir **Christophe Dehard**, Syndicat Général des Cuirs et Peaux / SVA Jean Rozé **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie / Gainerie 91 **Cécile Laval**, Groupe Fleurus **Olivier Lesage**, Fortier Beaulieu **Claude-Éric Paquin**, Fédération Française de la Chaussure **Xavier Richard**, Mégisserie Richard **Jacques Royer**, Union Française des Distributeurs Grossistes et Importateurs en Chaussures / Groupe Royer **Franck Sirota**, Fédération des Enseignes de la Chaussure.



LES MINISTÈRES

Ces trois instances (Conseil d'administration, Bureau et Commission de Développement Économique) se réunissent en présence des représentants de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et des représentants du Contrôle Général Économique et Financier (CGEfi).

Ministère de l'Économie et des Finances, Direction Générale des Entreprises (DGE) : **Julien Tognola**, Chef du Service de l'Industrie **Laurence Mégard**, Sous-Directrice des Industries de Santé et des Biens de Consommation **Fabrice Leroy**, Chef du Bureau du Textile, de la Mode et du Luxe **Nathalie Clément**, Chargée de Mission filières Cuir, Parfums et Cosmétiques.

Ministère de l'Action et des Comptes Publics, Contrôle Général Économique et Financier (CGEfi) : **Pierre Brunhes**, Chef de Mission **Jean-Louis Tertan**, Contrôleur Général.

Frédéric Gaudin

Directeur général

Jean-Luc Chaverot

Directeur développement
et international

Magali Bornard

Directeur administratif
et financier

Françoise Nicolas

Directeur innovation et expertise industrielle
& Directeur des services aux entreprises

Thierry Voisin

Directeur gestion des savoir-faire
et intelligence économique

Jean-Claude Cannot

Directeur technique, normalisation et certification
& Directeur qualité

Bénédicte Vermerie

Directeur prospective mode
& Directeur entreprises membres



Une équipe à votre service

VOS CONTACTS À CTC

▼ DIRECTION DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Françoise Nicolas

- **Subventions**

Catherine Dodet

ctcsubventions@ctcgroupe.com
04 72 76 14 81

▶ DIRECTION ENTREPRISES MEMBRES

Bénédicte Vermerie

> Service clients

Christophe Broquet

em@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

▶ DIRECTION GESTION DES SAVOIR-FAIRE ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Thierry Voisin

> Service clients

Christine Leung Tack

Nathalie Oassel

Stéphanie Rasolofoniaina

contactformation@ctcgroupe.com
04 72 76 10 02

- **Gestion des savoir-faire**

Marie-Claire Laplane

mclaplane@ctcgroupe.com

- **Documentation & gestion des connaissances**

Agathe Chauplannaz

achauplannaz@ctcgroupe.com

▶ DIRECTION INNOVATION ET EXPERTISE INDUSTRIELLE

Françoise Nicolas

> Service clients

Anita Revel

arevel@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

- **Cuir & tannerie, développement durable**

Thierry Poncet

- **Chaussure**

Christophe Cumin

- **Maroquinerie & ganterie**

Emmanuel Rossignol

- **Innovation technologique**

Cédric Vigier

- **Prospective mode**

Bénédicte Vermerie

> Service clients

Claire Dillon Corneck

modetendances@ctcgroupe.com
01 44 71 71 94

▼ DIRECTION GÉNÉRALE

Frédéric Gaudin

> Assistante de direction

Anita Revel

arevel@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

▼ DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Magali Bornard

- **Comptabilité**

comptabilite@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

- **Taxe**

ctctaxe@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

▼ MARKETING

> Responsable service marketing

David Font

dfont@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

▼ DIRECTION TECHNIQUE, NORMALISATION ET CERTIFICATION

Jean-Claude Cannot

> Service clients

Linda Messaoudi

contactdirtech@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

- **Expertises & développement de méthodes**

Karine Lio (directeur adjoint)

- **Audits & métrologie laboratoires**

Didier Guisado

- **Certification, marquage CE**

Didier Guisado

> Service clients

Linda Messaoudi

cemarkinglyon@ctcgroupe.com
04 72 76 10 10

▼ DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET INTERNATIONAL

Jean-Luc Chaverot

> Coordination offre commerciale

Aude Catinot

Adeline Beslay

contactclient@ctcgroupe.com
04 72 76 14 86

- **Inspection**

> Service clients

Adeline Beslay

abeslay@ctcgroupe.com
04 72 76 14 82

- **Commerciaux**

Pierre Beaupoil - Grands comptes

(directeur adjoint)

pbeaupoil@ctcgroupe.com

Bernard Champiré - EPI

bchampire@ctcgroupe.com

Cédric Gout - Environnement

cgout@ctcgroupe.com

Julien Lethuillier - Mode & Sport

jlethuillier@ctcgroupe.com

Frédéric Rohou - Luxe & Distribution

frohrou@ctcgroupe.com

- **Analyses environnement & prélèvements**

Nathalie Humbert (directeur adjoint)

> Service clients

Adeline Mondon

serviceclientsenvironnement@ctcgroupe.com

- **Analyses chimiques & essais physiques, produits-matériaux**

Christophe Kolb

> Service clients

Sandrine Da Rocha

serviceclientsproduit@ctcgroupe.com

INTERNATIONAL

- **Chine**

> Direction des opérations

Arnaud Dyduck

adyduck@ctcgroupe.com

> Commercial

Vincent Bridron

vbridron@ctcgroupe.com

- **Vietnam - Cambodge - Indonésie**

> Responsable des opérations

Pham Minh Huong

mhpham@ctcgroupe.com

La stratégie collective

TPE, PME, grandes entreprises, CTC est à votre service

CTC est en charge d'une mission d'intérêt général au profit des industriels français des secteurs des peaux brutes, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie.

La finalité de CTC est d'accompagner les entreprises dans le développement de leur performance et dans l'accès à de nouveaux marchés, de la conception des produits à leur commercialisation.

Les travaux réalisés dans le cadre de cette mission se déclinent autour de **quatre axes**.

Axe 1 : Expertise et Formation

- Gestion des savoir-faire

Axe 2 : Excellence opérationnelle

- Normalisation, certification, labellisation
- Innovation
- Intelligence économique
- Prospective mode et design

Axe 3 : Traçabilité

- Qualité des peaux
- Traçabilité des cuirs

Axe 4 : Promotion

- Promotion de la filière en France et à l'International
- Aide à la création d'entreprises

Le déploiement de ces divers services est **exclusivement réservé aux Entreprises Membres de CTC**.

Ces missions font l'objet d'un "contrat de performance" établi avec les pouvoirs publics et validé par le Conseil d'administration. Il décrit les enjeux des différents secteurs industriels et présente les actions à entreprendre en s'appuyant sur les missions de CTC. Ces actions sont financées par la taxe fiscale affectée (TFA) de la filière cuir, que CTC collecte.

Qui est Entreprise Membre ?

Sont Entreprises Membres de CTC les entreprises établies en France, telles que définies ci-après :

❶ ayant une activité **de fabricant**, qui produisent, collectent, fabriquent ou assemblent les produits suivants en France ou en Europe* : peaux brutes, cuirs finis, composants, chaussures, articles de maroquinerie ou de ganterie ;

❷ ayant une activité **de donneur d'ordres**, qui conçoivent ces mêmes produits et les font fabriquer par un tiers, quel que soit le lieu de fabrication en France ou dans la Communauté européenne, soit en lui fournissant les matières premières, soit en lui imposant des techniques faisant l'objet de brevets ou de modèles, soit par l'apposition d'une marque dont ils ont la jouissance.

Ces Entreprises Membres doivent s'acquitter du versement de la taxe fiscale affectée, directement auprès de la direction administrative et financière de CTC, dirigée par Magali Bornard.

Qu'est-ce que la taxe fiscale affectée (TFA) ?

En 2018, la taxe fiscale affectée a été calculée au taux de **0,18 %** :

- sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au titre des ventes, y compris dans la Communauté européenne ;
- sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au titre des ventes à l'exportation ;
- sur la valeur d'acquisition à l'importation.

En vertu de l'article 71-B de la Loi de finances rectificative n° 2003-1312 du 30 décembre 2003, sont redevables de la taxe pour le développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure, les entreprises établies en France qui sont Entreprises Membres ou qui ont une activité d'importateur, procédant à l'acquisition de ces mêmes produits en provenance d'autres pays que ceux de la Communauté européenne. Dans ce cas, ce sont les Douanes qui collectent, pour le compte de CTC, la taxe sur les produits importés.

La taxe 2018, au titre des entreprises qui fabriquent ou au titre des donneurs d'ordres, a été versée directement à CTC pour un montant de **11,7 millions d'euros**, soit **67 %** du total.

La taxe au titre des importations extra-européennes a été versée aux Douanes, puis reversée à CTC, pour un montant de **5,7 millions d'euros**, soit **33 %** du total.

* Voir les arrêtés du 15 juillet 2008 et du 15 décembre 2008 fixant la liste des produits soumis aux taxes affectées aux actions collectives des industries du cuir.

Une question ?

Ayez le réflexe service clients EM

em@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

Besoin d'un renseignement sur la taxe, vos avantages, les services collectifs... notre service clients EM répond à vos demandes d'information et vous aiguille vers les bons experts.



En 2018, le site dédié aux EM a fait peau neuve.

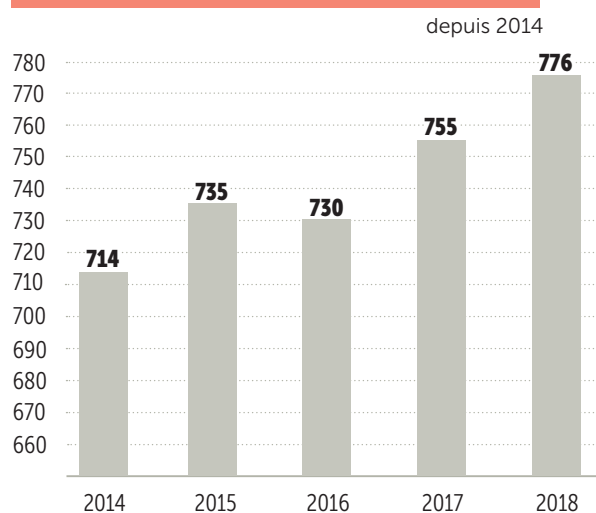
Cette nouvelle version remporte un excellent accueil avec **+191 % d'augmentation du nombre d'utilisateurs depuis sa mise en ligne en novembre 2018**.

www.ctc-services.org

Le réseau Entreprises Membres CTC

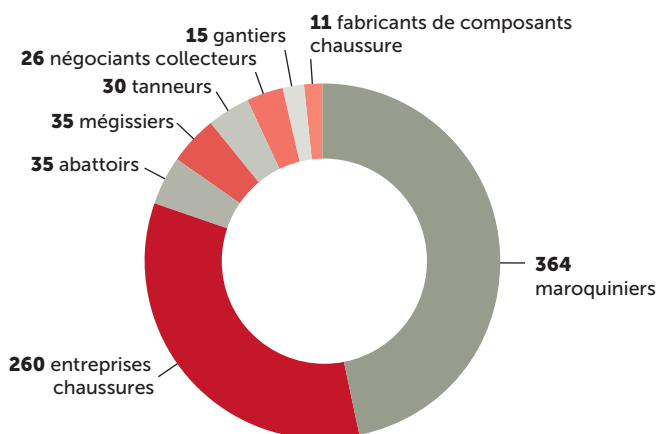
Au 31 décembre 2018, CTC comptait **776** Entreprises Membres, contre **755** au 31 décembre 2017, soit une augmentation de **+2,7%**. Tout au long de l'année, le nombre d'Entreprises Membres évolue avec l'arrivée de nouveaux membres ou la fermeture de sociétés. Il se peut également que certaines entreprises changent de modèle économique : activité de négoce, sourcing en dehors de la zone Europe, par exemple, et perdent ainsi leur statut d'Entreprise Membre.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES



RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

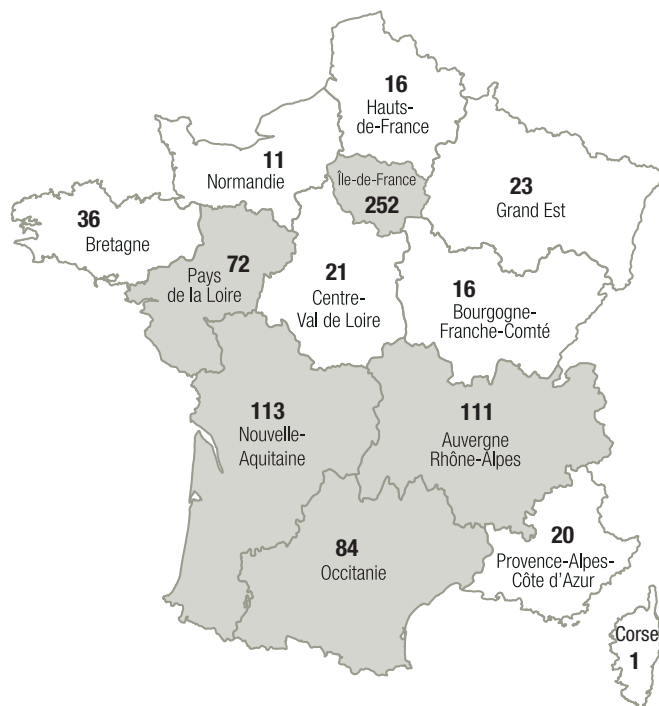
Les **776** entreprises vont des TPE-PME aux grands groupes internationaux. Elles sont issues de **huit** secteurs et se répartissent comme suit :



776
Entreprises Membres

LOCALISATION PAR RÉGION

Au niveau de leur implantation, les Entreprises Membres de CTC sont concentrées principalement sur **cinq** régions, représentant près de **80 %** du nombre total d'entreprises ayant utilisé les services CTC en 2018.



	Nb d'EM	Négociants collecteurs	Abattoirs	Tanneurs	Mégissiers	Maroquiniers	Fab. composants chaussure	Ent. chaussures	Gantiers
Île-de-France	252	2	0	2	5	155	0	85	3
Nouvelle Aquitaine	113	5	7	7	1	36	2	51	4
Auvergne Rhône-Alpes	111	4	4	6	2	53	6	34	2
Occitanie	84	6	3	5	24	26	0	14	6
Pays de la Loire	72	0	4	4	0	27	2	35	0
Bretagne	36	2	9	1	0	16	0	8	0
Grand Est	23	3	1	3	0	9	1	6	0
Centre-Val de Loire	21	2	1	0	3	12	0	3	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	1	0	0	0	8	0	11	0
Hauts de France	16	0	1	0	0	7	0	8	0
Bourgogne Franche-Comté	16	0	4	0	0	11	0	1	0
Normandie	11	1	1	2	0	3	0	4	0
Corse	1	0	0	0	0	1	0	0	0
Total	776	26	35	30	35	364	11	260	15

L'OFFRE EXCLUSIVE ENTREPRISE MEMBRE

CTC dispose d'une direction Entreprises Membres dédiée aux échanges avec les industriels, dont la principale mission est d'identifier les besoins des entreprises, de mieux faire connaître l'offre CTC et les avantages exclusifs dont les membres peuvent bénéficier du fait de leur statut. Cette direction est pilotée par Bénédicte Vermerie.

Découvrez ci-après **les services et les avantages réservés aux membres CTC.**

SERVICES GRATUITS

Participer à une réunion technique animée par les experts CTC

- > Commission EPI (Équipements de Protection Individuelle) autour des produits et de la réglementation
- > Commission technique sectorielle peau brute
- > Commission technique sectorielle tannerie-mégisserie
- > Commission technique sectorielle chaussure
- > Commission technique sectorielle maroquinerie
- > Commission technique sectorielle ganterie
- > Commission transversale sur la qualité des peaux

Bénéficier d'une visite de formation en abattoir

Participer à une étude ou à un projet collectif de R&D

Assister à un séminaire CTC

- > Autour des principaux axes d'innovation et des réglementations en vigueur
- > Autour des tendances de mode et de consommation

Assister à un webinaire CTC

- > Autour des principaux axes d'innovation et des réglementations en vigueur
- > Autour des tendances de mode et de consommation

Recruter un collaborateur

- > Accès gratuit au premier site emploi de la filière cuir

S'informer

- > Recevoir la revue "CTC entreprise" : 10 numéros/an
- > Bénéficier d'un renseignement ou conseil gratuit via le service clients ou les experts CTC

> Accéder aux services et bases de données en ligne sur ctc-services.org, le site dédié aux Entreprises Membres :

- base de veille documentaire Le Phare
- base de données Infos Chimie
- veille REACh

> S'abonner aux newsletters de veille de CTC :

- CTC développement durable
- CTC infos de veille

> Commander le cahier de tendances Impulsions de votre secteur :

- couleurs/matières
- chaussure homme & femme
- maroquinerie/ganterie homme & femme
- univers enfant
- espadrille
- chaissant
- sport
- EPI (Équipements de Protection Individuelle)

> Accéder au centre de documentation et à la curothèque situés à Lyon (accès sur rendez-vous)

> Accéder à la matériauthèque tendances située à Paris (accès sur rendez-vous)

SUBVENTIONS

Bénéficier d'une subvention pour participer à :

- > Des salons en France
- > Des salons à l'international
- > Des missions de prospection et des voyages d'étude à l'international pilotés par les fédérations professionnelles
- > Des voyages d'étude organisés par les associations professionnelles

SERVICES À TARIF PRÉFÉRENTIEL

20 % de réduction sur les **prestations individualisées** : activités d'audit, d'inspection, essais physiques, analyses chimiques, conseil et formation.

➔ **Services +** : lors des prestations de conseil et de formation, **les frais de déplacement et d'hébergement** des formateurs ou consultants sont pris en charge par CTC.

20 % de réduction sur l'achat des ouvrages édités par CTC. Retrouvez la liste des publications CTC sur myctc.fr/librairie

Les indicateurs 2018

Pour mesurer l'intérêt que les Entreprises Membres portent à l'offre collective proposée par CTC, un indicateur a été mis en place en 2012. Il s'agit du **taux de couverture**, qui précise l'usage que les Entreprises Membres font des services proposés par CTC.

En 2018, 555 entreprises sur 776 ont utilisé au moins un service CTC, soit **71,5 %** du réseau Entreprises Membres. Cet outil de mesure permet aussi de faire évoluer l'offre CTC dans le sens des priorités des industriels membres.

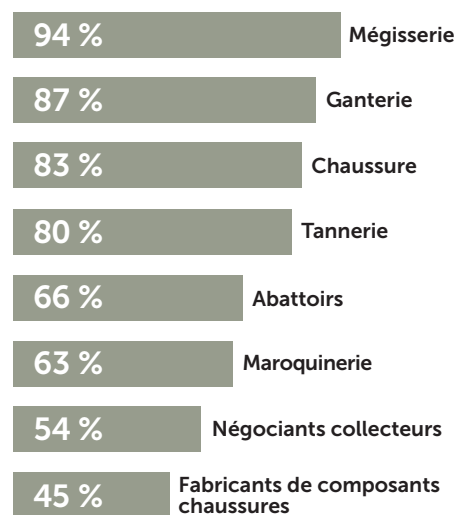
En 2018, CTC a réalisé **4981** actions en direction de ses membres (soit une variation de +3 % par rapport à 2017).

71,5%

des Entreprises Membres ont utilisé au moins un service CTC en 2018

TAUX DE COUVERTURE 2018 PAR SECTEUR

Quel secteur utilise le plus les services CTC ?



139

partenariats pour les projets de R&D

307

actions de formation ou conseil réalisées

> **2018** <

1062

cahiers de tendances Impulsions diffusés

826

prestations en contrôle qualité réalisées

808

nouveaux utilisateurs du site ctc-services.org depuis son relooking en novembre 2018

196

entreprises ont contacté au moins une fois un expert CTC pour un renseignement gratuit

205

entreprises ont reçu au moins une subvention pour un salon ou une mission à l'export

QUELS USAGES LES ENTREPRISES MEMBRES FONT-ELLES DE L'OFFRE CTC ?

Top 3 des services CTC les plus utilisés par nos membres

Résultats par secteur, en nombre d'entreprises utilisatrices

	TOP 1	TOP 2	TOP 3
NÉGOCIANTS COLLECTEURS	Subvention pour participation à un salon	Renseignements et conseils gratuits	Participation aux projets R&D
ABATTOIRS	Action de formation en abattoir	Renseignements et conseils gratuits	Abonnement aux newsletters de veille
TANNERIE	Prestations d'analyses et d'inspection	Connexion aux sites web de CTC	Subvention pour participation à un salon
MÉGISSERIE	Subvention pour participation à un salon	Prestations d'analyses et d'inspections	Connexion aux sites web de CTC
MAROQUINERIE	Connexion aux sites web de CTC	Participation aux séminaires mode	Commande de cahiers Impulsions
COMPOSANTS CHAUSSURE	Connexion aux sites web de CTC	Participation aux séminaires mode	Subvention pour participation à un salon
CHAUSSURE	Participation aux séminaires mode	Prestations d'analyses et d'inspection	Commande de cahiers Impulsions
GANTERIE	Prestations d'analyses et d'inspection	Commande de cahiers Impulsions	Subvention pour participation à un salon

CONTACTS

Bénédicte Vermerie

Direction Entreprises Membres

Service clients
04 72 76 10 15

em@ctcgroupe.com

Service clients Lyon

Christophe Broquet
04 72 76 10 15

cbroquet@ctcgroupe.com

Service clients Paris

Claire Dillon Corneck
01 44 71 71 94

cdilloncorneck@ctcgroupe.com

Faciliter l'accès au marché

Depuis sa création, CTC participe à la genèse des normes. Pour la filière cuir française, CTC facilite l'accès aux normes tant dans leur compréhension que leur application. Cette activité est essentielle pour simplifier au quotidien le travail des industriels, en mettant à leur disposition des outils pertinents d'évaluation de la conformité.

Combinaison et chaussures résistant aux produits chimiques



> 2018 <

9200

heures consacrées
à la normalisation
dont

1500

heures passées par
les experts CTC en
comités de normalisation

54

normes publiées en 2018
dont

22

normes
EPI

20

normes
chaussures

12

normes
cuir

40

participations dans
les comités techniques
normatifs dont

11

animés par CTC

À CTC, le terme normalisation est utilisé de manière générique. D'un point de vue pratique, l'activité est répartie en deux grands domaines : la participation aux instances de normalisation et le développement de méthodes, qui regroupe les travaux pré et post normatifs.

Pré-normalisation

Cela consiste à mettre en place de nouvelles méthodes d'essais physico-mécaniques ou de nouvelles analyses chimiques, pour être capable d'évaluer les performances ou la conformité d'un produit, d'un matériau. Partant d'un manque ou d'un existant insatisfaisant, CTC va, sur la base de son expertise, d'études bibliographiques, d'échanges avec ses membres, développer progressivement de nouvelles méthodes.

Participation aux comités de normalisation

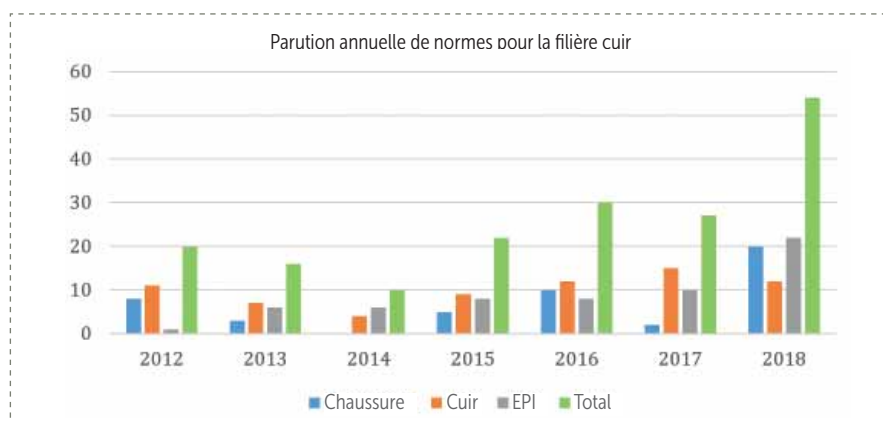
Il s'agit de participer aux niveaux français (AFNOR), européen (CEN), mondial (ISO), aux travaux de rédaction des normes. Dans ce cas, CTC informe et s'assure que les futurs textes ne risquent pas de mettre en danger les intérêts de la filière cuir française.

Post-normalisation

Une fois rédigé, un projet de norme est soumis à plusieurs enquêtes qui permettront son amélioration et son appropriation par ses futurs utilisateurs. Il faut donc être capable de mettre en œuvre ses nouvelles méthodes et de s'assurer de leur pertinence. C'est au cours de ces travaux que nos laboratoires vont acquérir les savoir-faire qui permettront ensuite la réalisation de ces essais en routine.

Principales évolutions normatives 2018

Sans brider la créativité, les innovations techniques ou encore les nouveaux matériaux, la normalisation permet la mise en place de nouveaux outils d'évaluation de la performance et de la conformité, qui rendent possibles les échanges sur nos marchés mondialisés. L'usage de normes dans notre secteur économique est donc incontournable. Le rythme des travaux de



normalisation augmente sans cesse, ainsi que le nombre de normes parues, qui a doublé entre 2017 et 2018.

Cuir

En 2018, la collaboration entre l'IULTCS, le CEN et l'ISO se poursuit et de nombreuses normes ont été révisées : 4 sur les essais physiques, 7 sur les analyses chimiques, 1 pour la peau brute. Les sujets les plus marquants sont :

- NF ISO 10195 : "Cuir - Détermination chimique de la teneur en chrome(VI) du cuir - Vieillesse thermique du cuir et détermination de la teneur en chrome hexavalent". À la demande de l'Allemagne, cette norme propose deux méthodes de vieillissement des cuirs avant que la détermination de la teneur en chrome(VI) soit lancée. Bien que la corrélation entre les essais en laboratoire et la réalité ne soit pas formellement établie, cette norme est très largement utilisée outre-Rhin ;
- les normes de base de l'analyse chimique d'un cuir ont été révisées : pH, matières grasses, matières solubles dans l'eau, dosages de l'oxyde de chrome. L'objectif est de maintenir ces méthodes adaptées aux techniques de laboratoire actuelles ;

- ISO 23702-1 : cette norme définit une méthode d'essai de détection et de quantification de substances perfluorées et polyfluorées extractibles dans les cuirs. Ce document tient compte des effets de matrice caractéristiques du cuir, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne CEN TS 15968 ;

- pour les essais physico-mécaniques, là encore pour les maintenir adaptés à la technologie et aux évolutions du marché, de grands classiques sont révisés : résistance à la traction, élongation à la rupture, résistance à la flexion ;

- EN ISO 20701 : "Cuir - Essais de solidité des coloris - Solidité des coloris à la salive". Il s'agit d'une toute nouvelle méthode, qui concerne essentiellement les cuirs destinés aux produits pour enfants.

De nombreux projets sont actuellement en développement et devraient être publiés en 2019. Parmi les plus représentatifs, on trouve :

- pr EN ISO 17226, parties 1 et 2 : "Cuir - Dosage chimique du formaldéhyde" ;
- pr NF EN ISO 17076-1 : "Cuir - Détermination de la résistance à l'abrasion - Partie 1 : Méthode Tabber" ;
- pr NF EN ISO 18218-2 : "Cuir - Détermination des alkylphénols éthoxylés - Partie 2 : Méthode indirecte" ;
- pr NF EN ISO 22700 : "Cuir - Mesurage de la couleur et des écarts de couleur des cuirs finis".

Chaussure

Les travaux mondiaux et européens sont intimement liés et quasiment tous les nouveaux projets sont communs. Annoncée depuis longtemps, la rationalisation des différentes normes européennes (EN) et mondiales (ISO) a commencé à se mettre en place avec la parution de 20 normes en 2018.

CONTACT

Jean-Claude Cannot
Direction normalisation

Service clients
04 72 76 10 10

norm@ctcgroupe.com



Tous ces documents sont en consultation au centre de documentation de CTC

achauplannaz@ctcgroupe.com

Toutefois, on retrouve peu de réelles nouveautés techniques ; celles-ci devraient apparaître en 2019 :

- pr EN ISO 19577 : "Chaussure - Substances critiques potentiellement présentes dans les chaussures et les composants de chaussure - Détermination des nitrosamines" ;
- révision des normes sur les phtalates et les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques).

Rappelons qu'il existe également deux normes importantes définissant les substances chimiques susceptibles d'être présentes dans les chaussures et mentionnées dans les annexes XIV et XVII de REACh, respectivement CEN TR 16417 et ISO TR 16178. Ces deux documents seront revus en 2019.

Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Le nouveau règlement européen 2016/425/UE, qui remplacera la directive "Équipements de protection individuelle" 89/686/CEE, est en application depuis le 21 avril 2018. Les normes donnant présomption de conformité sont actuellement en cours de révision pour des adaptations permettant de satisfaire aux exigences du règlement.

Gants de protection

L'année 2018 a été consacrée à la préparation finale des votes formels qui auront lieu au cours de l'année 2019 pour :

- EN 407 (gant pour les risques thermiques) : les changements techniques annoncés en 2017 ont été confirmés (gants domestiques inclus dans la norme, mise en place d'un nouveau marquage, nouveau pictogramme, nouvelles méthodes d'essais) ;
- EN 420 (exigences générales pour les gants EPI) deviendra EN ISO 21420 :
 - nouveau système déclaratif pour le fabricant concernant la taille des gants ;
 - innocuité re-précisée et inclusion du DMFo (diméthylformamide), des HAP et du nickel ;
 - nouveau marquage, inclusion d'un système de traçabilité.

Les travaux d'amélioration de la méthode d'essai ISO 13997 "Vêtements de protection - Propriétés mécaniques - Détermination de la résistance à la coupure par des objets tranchants" se sont poursuivis. Un essai inter-laboratoires mondial est en cours.

Chaussures EPI

La révision de la norme EN 12568 (embouts et inserts anti-perforation) a été adoptée

fin 2018. La norme EN ISO 22568, parties 1 à 4, qui la remplacera, sera publiée au premier semestre 2019.

Les normes qui définissent les chaussures protégeant contre les produits chimiques, EN 13832 parties 1 à 3, ont été révisées et publiées fin 2018 :

- partie 1, "Terminologie et méthodes d'essai", une nouvelle liste de substances chimiques est définie et un nouvel essai d'aspersion est créé ;
- partie 2, "Exigences pour les chaussures résistant aux produits chimiques", deux niveaux de performances existent désormais ;
- partie 3, "Exigences pour les chaussures hautement résistantes aux produits chimiques", inclusion des nouvelles exigences de la partie 2 et utilisation du nouvel essai de perméation (EN 16523-1).

En 2018, les travaux de révision sont terminés et les normes ont été publiées :

- chaussures motocyclistes, EN 13634 : modification concernant les hauteurs de tige ;
- chaussures pour travaux sous tension, EN 50321-1 : refonte complète du document ;
- chaussures pour risques électrostatiques, IEC 61340-4-3.

La méthode d'essai permettant l'évaluation de la résistance au glissement, EN ISO 13287 est en cours de révision. L'enquête publique est terminée, une parution avant fin 2019 est probable.

La révision de la série EN ISO 20344, 20345, 20346 et 20347 est lancée. La mise à l'enquête publique des normes est à prévoir pour tout début 2020, avec la publication d'une nouvelle série de normes, probablement début 2021. Les modifications importantes seront en lien avec les nouveaux essais de perforation et résistance au glissement. La disparition des essais sur plaque acier (remplacés par des essais "glycérine-céramique") et sur la position à plat du pied (remplacée par un essai d'évaluation de l'avant de la chaussure) sont quasiment confirmées.

Vêtements de sécurité

- Les risques des scies à chaîne
L'ancienne série de normes EN 381, parties 1 à 11, a été remplacée par la norme EN ISO 11393, parties 1 à 6. Elle couvrira l'ensemble des EPI (vêtements, gants, chaussures). Les modifications concernent essentiellement la redéfinition des méthodes d'essai et une clarification des zones de protection.



Essai de scie à chaîne sur une chaussure de sécurité

- Les risques motocyclistes
Après l'enquête publique sur la série EN ISO 17092, parties 1 à 6, concernant les vêtements motocyclistes, les projets susceptibles d'aller au vote formel ont été jugés insuffisants pour pouvoir être considérés comme des normes donnant présomption de conformité au règlement européen EPI. Une révision a donc été lancée en urgence pour trouver un terrain d'entente avec la Commission européenne. Il semblerait qu'un accord soit en cours, une parution semble envisageable avant fin 2019.

Développement de méthodes

Le service Développement de méthodes couvre les essais physico-mécaniques et les analyses chimiques. Il est composé essentiellement de chercheurs et d'experts, qui s'appuient sur les autres services de CTC pour réaliser les travaux pré-et post-normatifs. D'un point de vue général, les travaux 2018 ont permis de participer aux enquêtes normatives sur une centaine de projets de normes. Parmi les plus significatifs, on peut citer les projets suivants.

Cuir

Détermination de la teneur en formaldéhyde des cuirs (ISO 17226) / Mise en place d'une thèse sur le sujet avec l'Université Lyon 2 / Poursuite des travaux sur l'apparition du chrome(VI) avec des essais au porter (poursuite de travaux initiés dans une thèse soutenue en 2017) / Mise en place de la mesure de surface de cuir à CTC.

Maroquinerie

Essai robotisé de chute retenue pour les sacs à main et la bagagerie (couvert par l'accréditation Cofrac) / Développement d'essai sur les cannes télescopiques des bagages.

Chaussure

Organisation de l'essai inter-laboratoires mondial (10 laboratoires) permettant de valider la norme d'analyse des nitrosamines en chaussure / Démarrage des développements liés à la nouvelle entrée 72 de l'annexe XVII de REACh, où 33 substances et familles de substances devront être contrôlées dans tous les textiles à partir de novembre 2020 / Test de compatibilité entre les chaussures et les sols des équipements sportifs.

EPI

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, développement de nouvelles méthodes d'essais, accréditées par le Cofrac, concernant la protection des agriculteurs / Organisation de l'essai inter-laboratoires mondial permettant de réviser la norme d'essai de résistance à la coupure des matériaux textile et cuir (ISO 13997) /

Développement d'un nouvel essai d'abrasion par impact accrédité par le Cofrac pour les vêtements motocyclistes (cuir et textile) / Mise en place de nouveaux essais de glisse sur de nouveaux sols (en particulier la glace) / Développement de nouveaux essais de perméation gazeuse et perméation cumulative (chaussure et gant), sous accréditation.

Environnement

Développement de nouvelles substances (essentiellement des micropolluants organiques) exigées par le ministère de l'Environnement dans le cadre des analyses RSDE (recherche de substances dangereuses dans l'eau) et des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement, par exemple les tanneries). Une trentaine de nouvelles substances a été incluse à la portée d'accréditation de CTC.

LÉGITIMER LA CONFORMITÉ ET LA PERFORMANCE DES PRODUITS

Tous ces travaux permettent de mettre à disposition des entreprises françaises des méthodes d'essais qui légitiment la conformité et la performance de leurs produits partout dans le monde. L'expérience accumulée lors de ces travaux de développement permet également de mettre au service de la filière une équipe d'experts performants aptes à intervenir sur des sujets complexes.

NORMALISATION 2018 TEMPS FORTS



CTC développe des méthodes

MESURE DE LA SURFACE DES CUIRS

À la demande de la commission technique tannerie-mégisserie, CTC a installé une machine capable de mesurer la surface des cuirs. Après avoir développé les méthodes, celles-ci ont été validées par des essais croisés avec des confrères européens (britanniques et italiens). Le Cofrac a confirmé la compétence de CTC par l'accréditation de cet essai.



CTC accrédité

ACCRÉDITATION DES ACTIVITÉS DE CERTIFICATION

Le nouveau règlement EPI impose que les organismes notifiés aient mis en place un système de certification répondant aux exigences de la norme EN ISO 17065. CTC a été audité en fin d'année 2018 par le Cofrac ; l'ensemble des remarques émises a été solutionné. L'accréditation a été délivrée le 7 mars 2019. La notification de CTC en tant qu'organisme notifié EPI a été confirmée définitivement fin mars 2019.



CTC certifie

PLUS DE 4000 ATTESTATIONS UE DE TYPE

Le règlement 2016/425/UE est applicable depuis le 21 avril 2018. À terme, tous les EPI devront être re-certifiés selon le nouveau référentiel. Le surcroît de travail est très important. CTC a émis en 2018 plus de 4000 attestations UE de type (+ 40 % par rapport à 2017). CTC est aujourd'hui l'un des plus importants organismes notifiés européens, et en particulier l'un des leaders pour les gants de protection.

Accompagner l'innovation

Dans un environnement concurrentiel où la capacité d'innovation est essentielle pour se différencier, CTC accompagne les entreprises dans le développement de solutions innovantes et adaptées aux contraintes économiques de leur secteur.

Traçabilité du cuir - 1^{ère} Journée de l'Innovation en Maroquinerie (JIM) - Décembre 2018



> 2018 <

29

projets d'innovation

139

partenariats pour
les projets de R&D

14

séminaires et webinaires
Innovation

100

participations d'entreprises
aux séminaires
et webinaires Innovation

196

entreprises ont fait appel
aux experts CTC
pour des renseignements gratuits

SUBVENTIONS CTC 2018 - INNOVATION & EXPERTISE INDUSTRIELLE

Amélioration de la dépouille en abattoir	215 K€
Éradication du varron	64 K€
Amélioration de la qualité des cuirs - Sensibilisation en élevage	82 K€
Amélioration de la qualité des cuirs - Sensibilisation aux traitements antiparasitaires	22 K€
Recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE)	11 K€
TOTAL	394 K€

Fort d'une expérience sur les métiers, les matériaux, les produits finis et leurs procédés de fabrication, CTC est l'unique centre de recherche au niveau européen à pouvoir intervenir depuis la peau brute jusqu'aux produits finis, en passant par le cuir. Ces compétences multiples sont mises au service des entreprises de la filière, afin de les accompagner dans leurs démarches d'innovation et d'amélioration de leurs performances technologiques.

Un outil de proximité au service des industriels

En 2018, CTC a poursuivi ses actions pour accompagner concrètement les industriels. **196** entreprises d'horizons très diversifiés (abattoirs, tannerie, chaussure de sécurité, de ville, maroquinier, sellier, etc.), TPE, PME ou grands groupes internationaux ont fait appel aux experts de CTC sur des sujets extrêmement variés (cuir, collage, calcul de prix de revient, choix de matériaux, veille réglementaire, etc.). CTC veille à ce que les projets de recherche soient conduits en partenariat avec les industriels ; cette condition est essentielle pour bien qualifier les besoins et s'assurer de la pertinence des plans d'action. En 2018, nous avons pu nous appuyer sur **139** partenariats répartis sur plus de 70 entreprises.

Afin d'être au plus près de ses Entreprises Membres, CTC a animé un vaste programme de **14** séminaires dans six zones géographiques (Paris, Cholet, Lyon, Besançon, Graulhet et Thiviers) autour de thématiques d'actualité comme l'ergonomie, la traçabilité, la forme, les normes GB. Cette présence en région permet des échanges riches et concrets entre les équipes de CTC et les industriels. **100** Entreprises Membres y ont participé en 2018.

Un service global pour accompagner l'innovation

Les compétences des équipes de CTC se poursuivent jusque dans la gestion de projet, la recherche de financements, de subventions et/ou de partenariats, tout en informant sur les meilleurs moyens de protection des innovations.



Démonstration de réalité augmentée (JIM) à CTC

Un réseau international et multidisciplinaire

Depuis de nombreuses années, CTC s'appuie sur une multitude de réseaux d'expertise, notamment l'Union Internationale des Techniciens de l'Industrie de la Chaussure (UITIC) regroupant les centres de recherche de plus de 22 pays et l'Union Internationale des Sociétés de Techniciens et Chimistes du Cuir (IULTCS), qui regroupe 27 pays membres, et dont Thierry Poncet (responsable des départements cuir et développement durable à CTC) est président de la commission environnement.

CTC fait également le lien entre les entreprises et les différents experts intervenant dans le monde de l'innovation :

- **partenariats avec des écoles ou universités** de renommée internationale (ENPC, INSA, CNRS, UCBL Lyon I, UST Lille I, Université Jean Monnet) ;

- **partenariats financiers** avec les régions, les ministères, l'ADEME, l'ANRT ;

- **partenariats scientifiques** avec des réseaux de centres de compétences (Réseau CTI, ACTRA) ;

- **partenariats avec des pôles de compétitivité et des clusters** (Nova CHILD, RESOCuir).

Au-delà de ces partenariats scientifiques, CTC s'engage aux côtés des initiatives régionales en participant aux différents pôles, clusters, campus des métiers, qui émergent aujourd'hui sur le territoire.



Comment accéder aux résultats des projets d'innovation ?

Dans un souci permanent d'améliorer la diffusion des résultats relatifs aux projets menés, CTC propose plusieurs dispositifs.

- Vous pouvez participer aux **commissions sectorielles**. À la fréquence d'une ou deux par an selon les secteurs, ces réunions permettent d'échanger autour des principaux enjeux technologiques, de prendre connaissance des résultats obtenus sur les projets en cours, de connaître les évolutions réglementaires. Les dates de ces réunions sont publiées sur ctc-services.org.

- Les **séminaires technologiques** organisés en région. Sur un format de deux heures, ils permettent de disposer d'une synthèse sur un sujet technique précis et de pouvoir échanger avec un spécialiste CTC. L'agenda des séminaires est disponible sur ctc-services.org.

- Le **site ctc-services.org** dédié aux Entreprises Membres, sur lequel se trouve la liste des sujets traités et des chefs de projets à contacter, les principaux guides ou bases de données mis en ligne, les documents discutés en commissions techniques, etc.

- La **revue mensuelle "CTC entreprise"** dans laquelle, régulièrement, les chefs de projets de CTC publient des synthèses de leurs travaux. La base de données des articles est disponible sur ctc-services.org.

- Le **service Entreprises Membres**, qui vous mettra en contact avec le spécialiste CTC concerné.

Les Entreprises Membres disposent d'un accueil privilégié pour joindre CTC via une adresse mail et un numéro de téléphone dédiés :

em@ctcgroupe.com
04 72 76 10 15

Retrouvez notre programme collectif et les travaux des commissions sectorielles

ctc-services.org/rd

CONTACT

Françoise Nicolas
Direction innovation
& expertise industrielle

Service clients
04 72 76 10 15

serviceclientprocess@ctcgroupe.com

COMMISSION TRANSVERSALE

Membres de la commission Qualité des Peaux

- > Interbev
- > Syndicat de la Vitellerie Française (SDVF)
- > FranceAgriMer
- > APROV
- > Fédération Nationale Bovine (FNB)
- > Syndicat Général des Cuirs et Peaux
- > Fédération Française de la Tannerie Mégisserie
- > Fédération Française de la Chaussure
- > Fédération Française de la Maroquinerie
- > Conseil National du Cuir

COMMISSIONS SECTORIELLES

- > Peau Brute : Michel Peslier - Elivia - Châteauneuf Cuir SAS
- > Tannerie Mégisserie : Julie Curiale - Mégisserie Richard
- > Chaussure : Cyril Colombet - Ets Ferrand
- > Maroquinerie : Jean-Pierre Tolo - SIS
- > Ganterie : Jean Strazzeri - Fédération Française de la Ganterie

INNOVATION

2018 TEMPS FORTS

Le programme d'innovation de CTC est structuré autour de quatre domaines :

- > Amélioration de la qualité de la peau
- > Développement durable
- > Conception produit
- > Performance industrielle

À titre d'exemples, voici quelques projets phares menés en 2018.



Marquage des peaux de bovins



Essai sur les bonnes pratiques de tannage

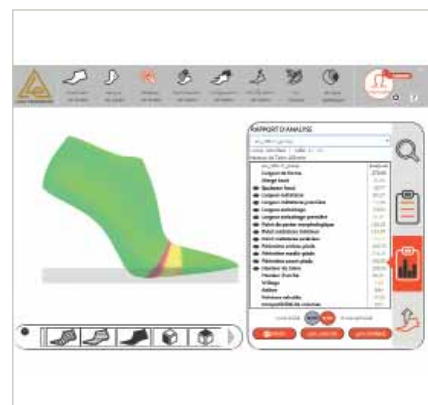


Plate-forme Last Engineers

TRAÇABILITÉ DES PEAUX : LE MARQUAGE LASER ARRIVE EN ABATTOIR

Les travaux initiés depuis plusieurs années sur le marquage des peaux par laser ont permis de mettre au point un équipement opérationnel qui, en 2018, a été installé en abattoir. Il est désormais possible de marquer des peaux de bovins à une cadence compatible avec celle des chaînes de salage et de tri en automatique, sans aucune intervention humaine.

En parallèle, CTC a développé un outil de lecture automatique des peaux en wet-blue permettant, entre autres, de relire les codes des peaux marquées en brut. Ce système extrêmement innovant, qui fait l'objet d'un brevet, a été mis au point et validé sur un site industriel en 2018. Il sera déployé, industrialisé et généralisé sur d'autres sites en 2019.

Cédric Vigier

Responsable département innovation
cvigier@ctcgroupe.com

MAÎTRISE DU TANNAGE AU CHROME : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Dans un souci d'améliorer la connaissance de la filière sur le comportement du cuir tanné au chrome, CTC, en partenariat avec un groupe de tanneurs et mégissiers, a mené sur 2017-2018 de multiples plans d'expériences. Ces essais ont permis d'améliorer la connaissance autour du comportement des cuirs lors du vieillissement.

De nombreux éléments ont été démontrés au cours de ces derniers mois. Parmi les plus significatifs : l'impact de bonnes pratiques au niveau du corroyage, l'importance de la composition des colorants, l'intérêt d'utiliser simultanément différents agents antioxydants, ainsi que l'impact du finissage.

Maxime Jouineau

Consultant cuir
mjouineau@ctcgroupe.com

LAST ENGINEERS : UN OUTIL RÉVOLUTIONNAIRE POUR LA CHAUSSURE

CTC, en partenariat avec Blue Ridge, a développé un logiciel novateur qui va enfin permettre de mesurer, analyser et juger les caractéristiques dimensionnelles d'une forme, d'une manière précise et reproductible. Au-delà de ce contrôle, Last Engineers propose une optimisation des caractéristiques dimensionnelles permettant d'améliorer le chaussant sans pour autant modifier l'esthétique. Ce logiciel fiabilise le processus de conception en chaussure et permet de gagner un temps précieux dans la mise au point de nouveaux produits. Il est destiné à tous les acteurs de la chaussure : responsables de bureau d'étude, chefs de projets, acheteurs, etc.

Christophe Cumin

Responsable département chaussure
ccumin@ctcgroupe.com

Denis Cartier

Expert forme et chaussant
dcartier@ctcgroupe.com

12

**BREVETS
ACTIFS**

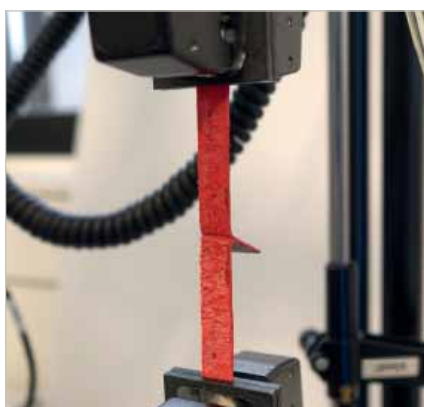
26

**PUBLICATIONS
"CTC ENTREPRISE"**

29

CHERCHEURS

Valorisation des chutes de cuir



Dynamomètre : essai en tension



Prototype avec semelle Cocoform

© Javerflex

RECYCLAGE DES CHUTES DE CUIR : DES SOLUTIONS ÉMERGENT

La valorisation des déchets de cuir issus de la filière est un enjeu pour les industriels. La piste la plus prometteuse à court terme réside dans la valorisation thermique des cuirs consistant à recréer de l'énergie au travers d'un procédé de gazéification. Des essais menés en 2018 ont permis de valider le potentiel de ce type de déchets comme Combustible Solide de Récupération (CSR). Le mélange cuir/bois testé a révélé un intéressant rendement énergétique, un fort taux de réduction de masse et un comportement rassurant du chrome. Néanmoins, des points restent à optimiser, comme le traitement des fumées et l'augmentation de la densité des CSR cuir.

Par ailleurs, des tests de valorisation matière de chutes de cuir broyées, sous forme de plaques d'isolation pour le bâtiment, ont été initiés en 2018. Les résultats ont conduit CTC à lancer un projet sur trois ans, en partenariat avec le FCBA et avec le soutien de l'Ademe pour étudier l'industrialisation d'un tel procédé.

Régis Léty

Consultant développement durable
rlety@ctcgroupe.com

COLLAGE EN MAROQUINERIE : VEILLE TECHNIQUE ET INNOVATIONS

La maroquinerie française est en permanence à la recherche de colles protégeant opérateurs et environnement, tout en respectant les exigences techniques liées à la fabrication et à l'usage. Afin de répondre aux demandes des industriels et d'être en phase avec les évolutions permanentes du marché sur ce sujet, CTC réalise depuis plusieurs années une veille technologique. Dans ce cadre, les performances de 32 colles aqueuses ont été testées ; les résultats sont à la disposition des entreprises. Un focus particulier a été réalisé sur neuf colles d'origine animale, traditionnellement utilisées, et qui ont fait l'objet de récentes améliorations. Les tests réalisés par CTC ont mis en évidence des caractéristiques de collage intéressantes. Toutefois, leur utilisation nécessite un temps de préparation de l'ordre de 4 heures et l'assemblage constitué résiste mal à un environnement humide.

Marie Roupioz

Chef de projets innovation, collage
et matériaux

mroutioz@ctcgroupe.com

APPROCHE PROSPECTIVE AUTOUR DE L'ARTICLE CHAUSSANT

En 2017, une dizaine d'industriels du secteur (Bossi, Degorce, DM Production, Fargeot, Ferrand, Javerflex, Laubuge, Rondinaud et Serrano) en partenariat avec CTC et UICSO* a initié, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, un projet d'innovation des articles d'intérieur. Ce projet s'est focalisé sur la mise au point d'articles plus "eco-friendly" fabriqués en France. Une recherche de nouveaux matériaux d'origine naturelle et compatibles avec les process de fabrication des industriels a été menée par CTC. Les propriétés du procédé Thindown et du composite Cocoform ont retenu l'attention. Des prototypes ont été réalisés par chaque partenaire avec ces matières. En parallèle, des audits permettant d'évaluer le respect des exigences environnementales pour "produire propre" ont été conduits par CTC et ont permis de définir des axes d'amélioration.

Marie Roupioz

Chef de projets innovation, collage
et matériaux

mroutioz@ctcgroupe.com

Régis Léty

Consultant développement durable
rlety@ctcgroupe.com

* Union des syndicats de l'Industrie de la Chaussure d'Aquitaine et du Sud-Ouest

Trouver une information

L'information est au cœur de la compétitivité et de la performance des entreprises. Elle permet d'une part de réduire le risque lié à l'incertitude permanente de l'environnement, et d'autre part de stimuler l'innovation technologique et commerciale, devenue un impératif majeur pour les entreprises françaises.

Centre de documentation CTC - Lyon



> 2018 <

4760

ouvrages consultables

500

visiteurs au centre
de documentation et
à la curothèque

2150

ouvrages diffusés

373 000

connexions sur l'ensemble
des sites CTC

SUBVENTIONS CTC 2018 - INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Observatoire Économique du CNC	240 K€
Valorisation de la filière cuir	158 K€
Études et contrats de veille chaussure	317 K€
TOTAL	715 K€

2018 a été une année dynamique pour la direction intelligence économique avec la publication du nouvel ouvrage "Les secrets de la forme", le déploiement des outils internes de gestion des connaissances et la transmission d'informations et d'ouvrages : **2150** ouvrages diffusés sur l'année.

Le Centre de documentation

Cette année, les équipes CTC ont accueilli au centre de documentation **500** visiteurs, qui ont pu accéder en libre consultation à plus de **4760** ouvrages de référence en lien avec la filière cuir.

La cuirothèque

Le centre de documentation abrite une cuirothèque, véritable showroom des savoir-faire des tanneurs et mégissiers français. Elle regroupe une centaine de peaux, entières pour la plupart. Une cuirothèque numérique la complète, permettant de consulter des informations sur les cuirs exposés et sur le cuir en général. En 2018, ce bel espace de travail a permis à de nombreux visiteurs de découvrir les multiples propriétés du matériau cuir.

Gestion des connaissances

CTC a poursuivi le déploiement de son outil de gestion des connaissances permettant de collecter les informations relatives à la filière. Des espaces numériques partagés, en particulier concernant les connaissances scientifiques de CTC, permettent de favoriser le travail collaboratif autour de données dont la sécurité et la traçabilité sont assurées.

Les éditions CTC

Ce n'est rien de dire que "Les secrets de la forme" était un livre très attendu ! Il vient prendre la suite de l'ouvrage de référence "La forme" (rédigé par René Rigal en 1991), dont le tirage était épuisé depuis plusieurs

années. Denis Cartier, l'un des derniers formiers de France, nous y livre son savoir-faire et présente la conception d'une forme, sa production, son étude géométrique, ainsi que les systèmes de pointure et les mesures moyennes de la population française et chinoise. Ouvrage particulièrement spécialisé, il a déjà été diffusé à 260 exemplaires sur le second semestre 2018.

Diffusion d'informations

La diffusion d'informations numériques continue de progresser et de se diversifier : plus de **373 000** visites sur l'année sur l'ensemble de nos sites (ctcgroupe.com, ctc-services.org, myctc.fr et ctcformation.com), avec une dynamique importante sur le site emploi.

Rappelons que ctc-services.org, site dédié aux Entreprises Membres, a été entièrement repensé en 2018 pour un usage plus responsive.

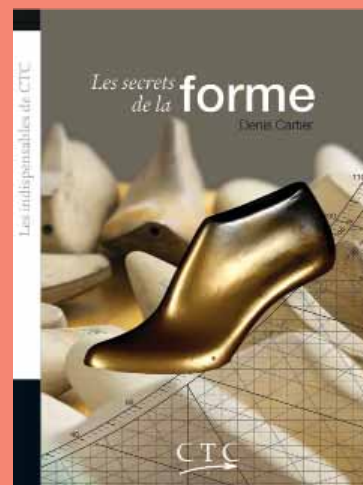
À cela, il faut ajouter la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Twitter et Facebook, ainsi que sur l'outil de curation Scoop-it.

Des ressources statistiques uniques pour les entreprises

Grâce à la taxe fiscale affectée, CTC subventionne plusieurs activités permettant d'informer sur l'industrie et les marchés. L'Observatoire Économique, un service du CNC, mène de nombreuses études statistiques et publie rapports, synthèses de marchés et monographies sur l'activité en France, mais également sur les échanges mondiaux de la filière cuir.

Des aides financières sont aussi apportées par CTC pour des études réalisées ou initiées par les fédérations et les syndicats professionnels. Ces études portent aussi bien sur des évolutions sectorielles nationales, que sur des contrats de veille pays ou encore des études sur la transmission de savoir-faire.

Nouvel ouvrage dans la collection LES INDISPENSABLES DE CTC



La forme est à la base de la conception d'une chaussure, à l'intersection entre technique et esthétique, entre savoir-faire traditionnels et technologies les plus avancées.

Cet ouvrage a pour but de clarifier le rôle de cet élément de référence et de tenter de formuler les connaissances empiriques des formiers.

Son objectif est aussi de mettre en exergue les points importants à mesurer et à vérifier afin de permettre à chaque entreprise de minimiser les risques liés à la forme et ainsi de pouvoir proposer un produit adapté à sa clientèle.

Info et commande :

myctc.fr/la-forme

Remise -20 % pour les EM

CONTACT

Thierry Voisin

Direction intelligence économique

Service clients

04 72 76 10 10

contactformation@ctcgroupe.com

Vous souhaitez faire des recherches au centre de documentation ?
Prenez rendez-vous

04 72 76 10 10
achauplannaz@ctcgroupe.com

Retrouvez un accès direct à l'ensemble des outils de veille, publications et bases de données développés par CTC

ctc-services.org

Développer les compétences

L'intégration de nouveaux salariés et la maîtrise des savoir-faire métiers sont des enjeux stratégiques pour les entreprises françaises. De même, l'attractivité des métiers auprès des jeunes constitue une priorité partagée par tous les acteurs de la filière cuir.

CQP Tannerie Mégisserie - Plate-forme tannerie de CTC



> 2018 <

91%

de formations sur mesure

177

sessions de formation

1010

stagiaires formés

229

étudiants formés
issus de

8

partenariats
écoles

SUBVENTIONS CTC 2018 - GESTION DES SAVOIR-FAIRE

Développement des compétences pratiques en cuir des étudiants ITECH-Lyon	33 K€
Bourses d'excellence ITECH-Lyon pour les étudiants de la filière	18 K€
Approche des salons professionnels de la filière et des entreprises par les étudiants ITECH-Lyon	3 K€
TOTAL	54 K€

En 2018, grâce à une demande soutenue et à la multiplication d'actions de longue durée, l'activité du centre de formation a progressé de 10 % par rapport à 2017, pour atteindre un chiffre d'affaires de 1,68 M€. Ce résultat cumule les actions de formation continue qui constituent 93% du chiffre d'affaires et les partenariats écoles, 7 %. Cela représente sur l'année **1010** stagiaires, **177** sessions de formation et **91 %** de formations sur mesure.

Renforcer les équipes d'experts métiers

Pour faire face aux besoins accrus des entreprises en matière de formation, CTC a renforcé en 2018 ses équipes de formateurs-consultants en recrutant de nouveaux experts métiers. Au département cuir & tannerie, les équipes sont en capacité d'intervenir sur l'intégralité du procédé de fabrication, de la peau brute au cuir fini. Leurs champs d'intervention concernent le bovin, mais aussi l'agneau et les cuirs exotiques. Le département maroquinerie a également étoffé son effectif, afin de pouvoir répondre aux demandes en fabrication traditionnelle et piquage.

Former de nouveaux entrants pour la filière

En 2018, CTC a conduit les projets de formation d'environ 200 demandeurs d'emploi, notamment dans le secteur de la maroquinerie, en partenariat avec Pôle emploi et Opcalia.

CTC a accompagné environ 60 nouveaux entrants dans la filière par le biais du dispo-



Formation ITECH-Lyon - Plate-forme maroquinerie de CTC

sitif Prodiat, qui propose aux entreprises un processus structuré d'intégration de nouveaux collaborateurs. CTC intervient dans la définition des besoins en compétences, la définition des parcours de formation, la mise en place d'un système de tutorat et de formation interne et prend en charge la gestion des formalités administratives.

Développer la certification des compétences

CTC a maintenu ses interventions dans les dispositifs de certification des compétences, en tant qu'organisme habilité pour réaliser positionnements et actions de formation pour les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

CTC a ainsi accompagné sur l'année 26 salariés de 13 entreprises vers l'obtention d'une formation certifiante. 12 salariés de 7 entreprises de tannerie-mégisserie ont obtenu le CQP d'Opérateur(trice) et Technicien(ienne) en cuirs et peaux ; 8 salariés de 3 sites de maroquinerie ont accédé au CQP de Coupeur(se) ; 5 salariés de 2 entreprises ont reçu leur CQP de Formateur(trice) interne et 1 salarié a obtenu son CQP Gainier.

S'engager dans des actions collectives

CTC est intervenu aux côtés de l'Afpa Cholet pour former 13 personnes en préparation piquage et piquage chaussure. Cette action, d'une durée de 385 heures (soit 55 jours), conduite en partenariat avec Pôle emploi, Opcalia, la Région Pays de la Loire, la Fédération Française de la Chaussure et le Groupement régional de la Chaussure des Pays de la Loire, a permis à sept entreprises du Choletais, à l'issue de la formation, d'embaucher des personnels qualifiés, très difficiles à trouver sur le marché du travail.

L'enjeu de la formation initiale

En 2018, les experts CTC sont intervenus dans **8** écoles françaises de renom.

Les partenariats sur les formations scien-

tifiques et techniques concernent ITECH-Lyon, l'Université de Savoie Mont-Blanc, l'IUT d'Annecy. Les collaborations de CTC dans les domaines du design et du marketing de mode se déploient auprès de l'ENSAD et de ses partenaires historiques que sont Institut Colbert-CNAM, Atelier Chardon Savard, ESMOD, ainsi que ISTA Mulhouse.

Sur l'année, **229** étudiants ont ainsi été formés par CTC. Ils représentent les forces vives de demain pour notre filière.

DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE FORMATION INNOVANTS



CTC a développé en 2018 un module interactif de formation en ligne permettant de découvrir et comprendre les grandes étapes de la fabrication du cuir.

Accessible aux Entreprises Membres sur ctc-services.org/abc-du-cuir, ce support présente un contenu riche, à la fois technique et ludique, alternant explications, photos, schémas animés et vidéos. Il offre une véritable immersion dans l'univers de la tannerie. Il permet également, grâce aux quiz qui jalonnent les différents chapitres, de réaliser une auto-évaluation des connaissances acquises. Ce module de sensibilisation est le premier opus de la collection d'e-modules baptisée les "ABC de CTC".

CONTACT

Thierry Voisin

Direction gestion des savoir-faire

Service clients
04 72 76 10 02

contactformation@ctcgroupe.com

Retrouvez l'intégralité de l'offre de formation CTC

ctcformation.com

Anticiper la mode !

La création passe par une bonne dose d'anticipation. Décrypter les tendances de demain, c'est faire preuve de curiosité et porter un regard bienveillant sur ce qui est nouveau... C'est grâce à une démarche prospective structurée et à de bons outils que les Entreprises Membres de CTC peuvent développer une approche créative innovante et différenciante.

Tendances Impulsions Unvers Enfant P/E 2019



> 2018 <

36

rendez-vous tendances
dont

30

séminaires mode
sur Paris et en région

6

webinaires
mode

505

participations d'entreprises
aux séminaires et
webinaires mode

793

personnes présentes
aux séminaires et
webinaires mode

1062

cahiers Impulsions
diffusés gratuitement auprès
des Entreprises Membres

Deux fois par an, la direction prospective mode propose aux industriels français des outils créatifs collant aux rythmes et spécificités des différentes professions de la filière cuir. L'ensemble de ces documents est diffusé gratuitement aux membres de CTC.

Gamme de coloris

2 éditions par an

Chaque saison, CTC conçoit, très en amont des salons professionnels (Première Vision Leather et Lineapelle), une gamme de coloris spécifique aux métiers du cuir. C'est un outil de travail exclusif construit en étroite collaboration avec les principaux partenaires des concertations couleurs européennes. Chaque nuancier associe références visuelles et suggestions couleurs pour une interprétation artistique de la saison.

Séminaires mode

10 destinations en 2018 : Angoulême - Cholet - Graulhet - Lyon - Mauléon - Mazamet - Montbéliard - Paris - Romans - St-Junien

Parmi l'offre style de CTC, les séminaires tendances sont des rendez-vous toujours appréciés. Organisés à Paris et en région, ils sont l'occasion pour les entreprises, petites ou grandes, d'échanger autour des courants de mode et de consommation. Une information de proximité, qui permet de s'approprier facilement les tendances saisonnières nécessaires au développement des collections. 498 personnes issues de 283 Entreprises Membres ont assisté aux séminaires mode animés par CTC en 2018.

Webinaires mode

4 thématiques et 6 événements sur l'année

Rapides, concis et inspirationnels, les webinaires tendances sont une formule gagnante pour les entreprises : 45 minutes suffisent pour s'informer, sans se déplacer, sur un sujet d'actualité. 295 personnes issues de 222 Entreprises Membres s'y sont connectées en 2018, soit une fréquentation moyenne de 50 personnes par session.

Collection Impulsions

13 publications sur l'année

Les cahiers de tendances Impulsions, ciblés par secteur (tannerie/mégisserie - maroquinerie/ganterie - chaussure adultes - chaussure enfant & bagages scolaires - chaussant - espadrille - sport - Équipements de Protection Individuelle), développent axes stylistiques, préconisations couleurs, matières et formes. Leur contenu s'enrichit d'images et de textes évocateurs qui sont autant de repères précis et suffisamment ouverts pour laisser à chaque entreprise la liberté de les adapter à ses propres produits et clients. Outils prospectifs par excellence, les ouvrages Impulsions ont connu cette année une belle croissance : **1062** cahiers de tendances ont été diffusés vers les membres, 505 remis lors des séminaires et 557 commandés par les industriels.

Matériauthèque créative

Cette matériauthèque basée sur Paris offre une large palette d'échantillons cuirs et textiles en lien avec les dernières tendances préconisées par CTC. Ce showroom met en avant sous l'angle de la créativité les possibles de la matière cuir et permet de découvrir chaque saison une sélection de nouveaux matériaux.

Un fonds documentaire précieux pour nourrir la création et aider les stylistes dans leurs repérages.

2018 : LES PRESTATIONS STYLE DANS UNE BELLE DYNAMIQUE

La société et la création sont en pleine mutation. Les industriels et les marques ont besoin de repères fiables pour construire une mode responsable. C'est sans doute ce qui explique le succès des prestations style CTC, qui proposent une lecture des tendances où éthique rime avec esthétique.

En 2018, **30** séminaires et **6** webinaires ont été animés par la direction prospective mode, soit **36** rendez-vous, auxquels ont assisté **505** Entreprises Membres (+ 6 % par rapport à 2017) et pris part **793** participants (+ 11,5 % par rapport à 2017).

La collection Impulsions franchit cette année la barre des **1000** cahiers diffusés sur l'année (+ 29 % par rapport à 2017).

Les webinaires se font la part belle avec une fréquentation fortement accrue (+ 46 % par rapport à 2017).

Au final, en 2018, 46 % des Entreprises Membres ont utilisé au moins une prestation style CTC.



Nuancier Printemps/Été 2020

CONTACT

Bénédicte Vermerie

Direction prospective mode

Service clients

01 44 71 71 94

modetendances@ctcgroupe.com

Retrouvez le calendrier des séminaires et webinaires mode et toute l'actualité tendances

ctc-services.org/mode

AIDE À
LA CRÉATION
D'ENTREPRISES

Accompagner les nouveaux entrants

ADC est le dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat de la filière cuir. Ses objectifs sont de soutenir la dynamique dans les métiers du cuir, favoriser l'émergence de nouvelles entreprises, et créer des emplois dans la filière en France, le tout en valorisant la créativité française.

ADC
AU-DELÀ DU CUIR

Showroom ADC - 76, rue Quincampoix - Paris



> 2018 <

24

marques accompagnées
sur l'année dont

14

en chaussure

10

en maroquinerie

194

journées d'utilisation
du showroom

140

manifestations d'intérêts
pour candidater
au dispositif

SUBVENTIONS CTC 2018 - AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

ADC	675 K€
TOTAL	675 K€

Le dispositif ADC propose un accompagnement ciblé et des conseils élargis dans les domaines de la création, la gestion, la communication, le développement commercial, le digital, la supply chain ou le juridique. Ce dispositif a la capacité d'accompagner annuellement une vingtaine d'entrepreneurs en lien avec les professions du cuir.

Un accompagnement à 360°

Financé par la taxe fiscale affectée de la filière cuir, l'accompagnement proposé par ADC se décline en plusieurs axes :

- les formations collectives, dont certaines dispensées par CTC, sur des thèmes au choix : matière, produit, prix de revient, stratégie digitale, développement commercial, protection des marques & modèles, etc. ;
- les accompagnements individuels identifiés au fil de l'eau pour répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs : revue de collection, accompagnement en style, résolution d'une problématique juridique, aide ponctuelle en logistique, finance, marketing, communication, etc. ;
- le fonds de garantie qui se porte garant des emprunts contractés par les entrepreneurs ;
- les aides financières distribuées sous forme de subventions en production (en France), communication et commercialisation ;
- le showroom à disposition des marques 7 jours sur 7 ;
- la communication, le réseau, les événements ;
- l'accès aux séminaires et aux outils de tendance CTC.

Une enquête qualité

Une enquête a été réalisée en 2018 auprès des marques accompagnées depuis qu'ADC existe : elles sont très satisfaites des ser-



Vente éphémère Toasties

vices du dispositif. Les principales réponses apportées par ADC étant :

- rompre la solitude du chef d'entreprise ;
- intégrer la filière cuir et la filière mode, et les réseaux correspondants ;
- bénéficier d'accompagnements bienveillants et d'aides financières.

Les suggestions d'améliorations concernent essentiellement :

- des retours plus forts et challengeants sur la stratégie globale du chef d'entreprise ;
- un format d'accompagnement plus personnalisé ;
- un espace ADC avec surface de coworking et si possible un accompagnement commercial B2B ;
- une plate-forme d'informations interne offrant notamment des ressources partagées type annuaires, calendriers, templates documentaires, procédures.

Le Bureau d'ADC fera de ces axes une priorité pour 2019.

Faits marquants 2018

ADC, faciliter la rencontre avec les clients

L'une des priorités d'ADC est de permettre aux créateurs de promouvoir leurs marques et de les accompagner dans leur développement commercial. À travers les subventions, ADC favorise la rencontre avec les acheteurs B2B par la présence sur les salons : Who's Next, Première Classe, Maison & Objet, Salon du Made in France, et à l'étranger, notamment sur Pitti Uomo en Italie. Le showroom rue Quincampoix est également un outil précieux de promotion permettant la présentation des collections. Les entreprises y organisent aussi des ventes éphémères pour rencontrer leurs clients finaux : ventes privées, vente de Noël, etc.

ADC x Paris Design Week

À l'occasion de PDW en septembre 2018, ADC a ouvert son showroom au grand public autour de l'exposition "Le Cuir à Fleur de peau", à travers un parcours didactique révélant les étapes de transformation de la peau brute jusqu'au matériau cuir "produit fini". Une cuirothèque illustre le propos. Cette exposition a attiré plus de

100 personnes, principalement des directeurs artistiques, créateurs, décorateurs..., ayant montré un véritable intérêt pour la matière cuir. Une vente de cuirs complétait le parcours. Cet événement a permis de valoriser ce matériau noble dont les origines sont souvent méconnues et les visiteurs ont pu donner libre cours à leur créativité à partir d'une matière habituellement travaillée par des professionnels.

ADC, des exigences renforcées

Deux leviers importants pour ADC sont l'exigence du recrutement et la performance de l'accompagnement. En 2018, le Bureau a souhaité renforcer ces deux axes afin de maximiser les chances de succès des entreprises incubées dans un contexte économique rude. Les jeunes marques sont confrontées notamment à la problématique de leur notoriété, à la concurrence des modèles de production offshore, et à la difficulté de lever des fonds de par leur modèle traditionnel. ADC opère une veille constante afin de s'adapter aux exigences d'un marché hyper concurrentiel.

2018 : 24 ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS PAR LE PROGRAMME ADC

CHAUSSURE

1. AN HOUR AND A SHOWER
2. ANGARDE
3. CHAMBERLAN *
4. CORALIE MASSON
5. DESSINE-MOI UN SOULIER *
6. FRENCH THEO
7. GORDANA
8. LE FLOW
9. MASTERS OF CASUAL
10. MILEMIL *
11. MONSIEUR MOUSTACHE
12. PAIRES ET FILS
13. RIVECOUR
14. SOLOVIERE

MAROQUINERIE

1. EPHYRE *
2. LABRUYERE
3. LE FEUILLET *
4. LOUISE CARMEN *
5. TOASTIES *
6. CIRCE
7. MARTES
8. ARCHIPEL PARIS *
9. VARENNES *
10. ATELIERS AUGUSTE

*Ces entreprises fabriquent leurs produits en France

CONTACT

Sophie Viot Coster

Association ADC au-delà du cuir

76 rue Quincampoix - 75003 Paris

09 84 19 57 60

sophie.viotcoster@audeladucuir.com

www.audeladucuir.com

MEMBRES DU BUREAU 2018

Président : Claude-Éric Paquin, Président FFC
 Trésorier : Hervé Descottes, Président d'honneur Le Tanneur
 Secrétaire : Arnaud Haefelin, Président FFM
 Trésorier adjoint : Franck Boehly, Président du CNC
 Secrétaire adjoint : Frédéric Gaudin, directeur général CTC
 Contrôleur Général : Jean-Louis Tertian, CGEFI

COMITÉ D'ENGAGEMENT 2018

Président : Hervé Descottes, Président d'honneur Le Tanneur
 Lara Barghout : représentante Paris Initiative Entreprise (PIE)
 Franck Boehly : Président du CNC
 Michelle Bonnet : Déléguée Générale FFC
 Pierre De Champfleury : ex-DG Yves Saint Laurent
 Anne Raoul Duval : représentante de Bpifrance Investissement
 Isabelle Gleize : Directrice Village des Créateurs de Lyon
 Yves Mouries : ex-PDG Aigle
 Sylvie Pourrat : Directrice Accessoires Salons Who's Next - Première Classe
 Bénédicte Vermerie : Directrice Prospective Mode CTC
 Jean-Pierre Tolo : SIS
 Jean-Louis Tertian : Contrôleur Général, CGEFI

PROMOTION
FRANCE &
INTERNATIONALE

Promouvoir la filière cuir française

CTC et les fédérations professionnelles, via les financements octroyés par la Commission de Développement Économique, accompagnent chaque année les Entreprises Membres sur de nombreux salons professionnels et missions de prospection, en France et à l'étranger. En 2018, une action de soutien à la communication digitale a également été initiée par la FFC. Face à son succès, elle sera poursuivie et étendue à la filière en 2019.

History of a french passion for leather accessories - Séoul 2018



> 2018 <

691

participations
d'EM pour des salons et
missions
(+ 5 % par rapport à 2017)

4

missions de
prospection collective

46

entreprises bénéficiaires
d'une aide à la
communication digitale

58

salons en Europe

21

salons hors Europe

9554

m² de stands
subventionnés

SUBVENTIONS CTC 2018 - PROMOTION FRANCE & INTERNATIONALE

SALONS ET MISSIONS	K€	Nombre de participations d'Entreprises Membres	Surface de stands
Conseil National du Cuir	172		107 m ²
Associations (AFTIC, ResoCUIR)	26		
Cuir et Peaux Brutes	80	5	645 m ²
Tannerie Mégisserie	994	188	3 171 m ²
Maroquinerie	516	180	2 179 m ²
Chaussure	1 190	308	3 392 m ²
Ganterie	41	10	60 m ²
TOTAL	3 019	691	9 554 m²

Conseil National du Cuir (CNC)

Pédagogie innovante à travers le salon l'Aventure des Métiers

Chaque année, l'Étudiant organise, dans le cadre du Salon Européen de l'Éducation, le Salon de l'Aventure des Métiers. Pour assurer la transmission des

savoir-faire de notre filière cuir, communiquer auprès des jeunes générations reste une priorité du Conseil National du Cuir. L'Aventure des Métiers est l'occasion d'aller à leur rencontre. Véritable trait d'union entre les jeunes et les professionnels, ce salon a pour vocation de faire découvrir une grande diversité de métiers. Depuis quatre ans déjà, les équipes du CNC accueillent sur un stand collectif quatre établissements de formation: les Compagnons du Devoir, La Fabrique, le Lycée Turquetil et le Lycée d'Alembert. Démonstrations, ateliers de montage et échanges avec les jeunes en formation sont au rendez-vous. Lors de cette 8^e édition, qui s'est déroulée du 23 au 25 novembre 2018,

le CNC a innové en proposant aux visiteurs une immersion à 360° au sein d'un atelier de fabrication de chaussures, grâce à un casque de réalité virtuelle. Plus d'une vingtaine de jeunes ayant vécu l'expérience ont ensuite choisi d'intégrer l'une des formations présentées sur le stand. La filière cuir est attractive, d'autant qu'elle est innovante !



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE

Fédération Française de la Chaussure (FFC)

Exporter et valoriser la création française en Asie

Face à l'engouement autour des précédentes expositions qui se sont tenues à Hong Kong en 2015, puis Shanghai en 2016, la Fédération Française de la Chaussure, en collaboration avec le Conseil National du Cuir, a réalisé en 2018

une nouvelle étape en Corée du Sud à Séoul, en étendant l'exposition à l'ensemble des accessoires en cuir sous le titre : "History of a french passion for leather accessories". L'événement s'est déroulé du 29 septembre au 28 octobre 2018 au sein du grand magasin Avenuel Lotte Department store, dans le centre commercial Lotte World. L'exposition était composée des collections et documents inédits d'une quarantaine de marques et créateurs issus des collections du Musée des Métiers de la Chaussure de Sèvres près de Cholet, des collections des marques françaises et de collectionneurs privés. La collection Roger Vivier, acquise par la Fédération Française de la Chaussure, était en partie intégrée dans cette exposition. Elle a été visitée par un large public curieux de découvrir l'histoire et les secrets de fabrication de ces acteurs français de la filière cuir. Plus de 10 000 visiteurs ont pu découvrir les 150 pièces de l'exposition, dont 50 paires de chaussures, 40 articles de maroquinerie, 15 gants et 55 illustrations et gravures



Salon L'aventure des Métiers (CNC) - Novembre 2018



Cérémonie d'ouverture de l'exposition de Séoul (FFC/CNC) - Septembre 2018

CONTACTS

Conseil National du Cuir
Béatrice Rousseau
brousseau@conseilnationalducair.org

Fédération Française de la Chaussure
Michelle Bonnet
m.bonnet@chaussuredefrance.com

Fédération Française de la Ganterie
Jean Strazzeri
jean.strazzeri@orange.fr

Fédération Française de la Maroquinerie
Edgard Schaffhauser
edgard.schaffhauser@maroquineriefraconaise.com

Fédération Française de la Tannerie Mégisserie
Sophie Hivert
ftm@leatherfrance.com

Syndicat Général des Cuirs et Peaux
Lénaïg Manéat
office@cuirsetpeaux.org



anciennes de mode recouvrant 500 ans d'histoire. Des films sur l'histoire de la mode et du cuir français ont été également diffusés durant toute la durée de l'exposition. La cérémonie d'ouverture a rassemblé 200 personnes, en présence de l'Ambassadeur de France en Corée, mais aussi de la presse coréenne, des influenceurs et des distributeurs. Une campagne de communication médias a été menée auprès de nombreux relais : réseaux sociaux, presse web / magazine, quotidienne et hebdomadaire locale. L'événement a ainsi touché 1 089 079 personnes via les réseaux sociaux. Ces publications ont déclenché près de 22 500 réactions (likes). 102 parutions media ont été identifiées. En complément de cette exposition, la FFC a installé un pop-up store regroupant l'offre de plusieurs marques de chaussures, maroquinerie et ganterie françaises au sein du centre commercial Lotte World, l'un des malls les plus luxueux de Séoul. Des ventes de produits ont été ainsi proposées au public, qui a su apprécier la créativité française.

Cette action de promotion en Asie, la troisième de ce type pour la FFC, a permis à la fois de valoriser les marques françaises de façon collective, de présenter directement aux consommateurs leurs collections, et de rencontrer de potentiels distributeurs coréens. Certaines marques françaises poursuivent leur implantation en Corée grâce à cet événement.

Fédération Française de la Ganterie (FFG)

Valoriser la création française à l'international

Les entreprises françaises de la ganterie sont réputées pour leur savoir-faire, la qualité et la créativité de leurs réalisations. Ces entreprises sont

très présentes sur les marchés internationaux. Ainsi, en 2018, elles ont participé aux salons suivants : CPM de Moscou (Russie), Mode in France de Tokyo (Japon), Scoop de Londres (Grande-Bretagne) et enfin aux salons français de Who's Next en janvier et Première Classe Tuileries au mois de mars. Certains gantiers français ont également participé à l'exposition "History of a french passion for leather accessories", à Séoul. Ces événements collectifs sont l'occasion pour les gantiers français de rencontrer les acheteurs des grands magasins et des plus belles maisons, mais aussi l'occasion de mettre à l'honneur leurs signatures créatives et leur expertise unique, toujours autant appréciées sur la sphère internationale.

Fédération Française de la Maroquinerie (FFM)

Favoriser le développement commercial et l'export

Pour accompagner les industriels dans leur développement commercial, la Fédération Française de la Maroquinerie pilote chaque année de nombreuses

actions de promotion, sous forme de salons ou de voyages d'études, subventionnées par CTC. Au programme 2018 : quarante-deux sessions de salons professionnels sur la France et l'international ont été réalisées avec les entreprises du secteur. Les salons professionnels retenus concernaient plusieurs domaines (prêt-à-porter homme & femme, accessoires de mode : sacs, ceintures, petite maroquinerie, décoration et lifestyle, univers du cadeau, univers équestre, etc.) et couvraient neuf pays (Allemagne, Belgique, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Principauté de Monaco, Suisse). Cet encadrement collectif est très apprécié par les entreprises, car il facilite considérablement leurs démarches administratives, mais aussi car les salons professionnels permettent, au-delà des prises de commandes, de gagner en notoriété, voire de s'informer sur l'état du secteur et les nouvelles tendances. Des conférences ou des débats sont aussi l'occasion de faire le plein d'informations, ce qui est très utile pour des PME ou TPE, qui n'ont pas forcément les moyens de s'offrir des prestations de veille.



Pop-up store - Corner Agnelle (FFG) - Séoul 2018



Salon Who's Next - Stand Marie Martens (FFM) - Janvier 2018



Fédération Française de la Tannerie Mégisserie (FFTM)

Découvrir et conquérir de nouveaux marchés

Au-delà des traditionnels salons professionnels, les fédérations organisent également des missions de prospection collective à l'étranger pour faire

découvrir un pays ou une région aux industriels français.

Fin décembre 2018, avec l'aide du bureau Business France de Séoul et le soutien financier des actions collectives de la Commission de Développement Économique de CTC, neuf tanneurs et mégissiers français, encadrés par la FFTM, ont participé à la mission de prospection réalisée au Vietnam. Cette mission était organisée sur deux jours : une journée de visites d'entreprises sur la région de Ho Chi Minh et une journée de rencontres professionnelles, dans le grand salon de l'Hôtel des Arts Saigon, où chaque participant disposait d'un espace pour présenter ses cuirs. Fortes de ce succès, les entreprises participantes souhaitent renouveler l'expérience et découvrir d'autres pays asiatiques à fort potentiel pour les cuirs des tanneurs et mégissiers français.



Le Syndicat Général des Cuirs et Peaux (SGCP)

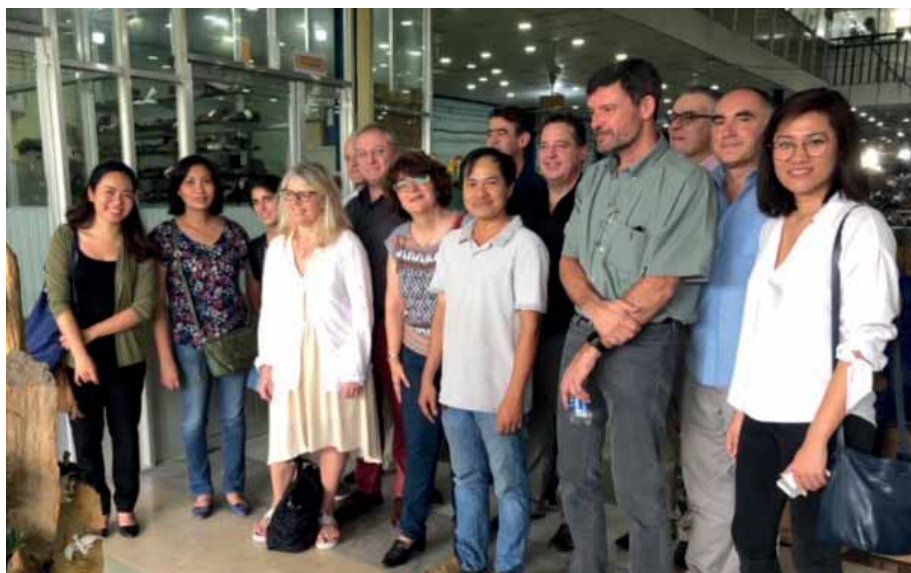
Faciliter l'accès au marché asiatique

Le Syndicat Général des Cuirs et Peaux est également actif auprès de ses industriels pour les aider à mieux se faire connaître à l'international.

En mars 2018, 11 entreprises des cuirs et peaux bruts françaises étaient présentes auprès des tanneurs, sur le pavillon France du salon APLF de Hong-Kong. Fin août 2018, le Syndicat Général des Cuirs et Peaux organisait aussi un pavillon France sur le salon ACLE Shanghai. Ce pavillon France comptait huit stands, sur 130 m², dont deux tanneurs français. Ces deux manifestations sont des références dans l'industrie du cuir mondiale, ACLE se démarquant davantage pour accéder au marché chinois. L'intérêt et les opportunités de ces salons pour les exposants français dépendent de leur secteur d'activité, mais aussi des produits proposés.



Salon APLF (SGCP) - Mars 2018



Mission de prospection collective au Vietnam (FFTM) - Décembre 2018

Rapport financier

Compte de résultat consolidé CTC Groupe

en K€, au 31 décembre 2018

en K€	31 déc 17		31 déc 18		Var. 2017-2018	
CHIFFRE D'AFFAIRES	17 847,4	57,0%	18 242,3	57,7%	394,9	2,2%
TAXE FISCALE AFFECTÉE	15 690,7	50,1%	17 461,6	55,3%	1 770,9	11,3%
Écrêtement taxe fiscale affectée	-2 320,5	-7,4%	-4 148,3	-13,1%	-1 827,8	78,8%
Retour à la masse de subventions sur opérations de l'année antérieure	70,4	0,2%	26,5	0,1%	-43,9	-62,4%
Autres produits d'exploitation	39,9	0,1%	8,8	0,0%	-31,1	-77,9%
TOTAL RESSOURCES	31 327,9	100,0%	31 590,9	100,0%	263,0	0,8%
Subventions sur opérations collectives	4 734,6	15,1%	4 857,1	15,4%	122,5	2,6%
Frais variables	5 902,1	18,8%	6 130,8	19,4%	228,7	3,9%
Sous-traitance	1 255,8	4,0%	1 278,9	4,0%	23,1	1,8%
Frais fixes	1 470,5	4,7%	1 550,0	4,9%	79,5	5,4%
Impôts et taxes	258,5	0,8%	280,3	0,9%	21,8	8,4%
S/TOTAL CHARGES EXTERNES	13 621,5	43,5%	14 097,2	44,6%	475,7	3,5%
Frais de personnel	11 947,1	38,1%	12 504,2	39,6%	557,1	4,7%
CHARGES D'EXPLOITATION	25 568,6	81,6%	26 601,3	84,2%	1 032,7	4,0%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 759,3	18,4%	4 989,6	15,8%	-769,7	-13,4%
Dotations amortissements - fonctionnement	1 127,1	3,6%	1 006,1	3,2%	-121,1	-10,7%
Dotations amortissements - Innovation & Expertise	938,3	3,0%	959,8	3,0%	21,5	2,3%
Dotations et Reprises de provisions	251,1	0,8%	74,6	0,2%	-176,5	-70,3%
Fonds dédiés			442,9	1,4%	442,9	
Transfert de charges	113,2	0,4%	128,9	0,4%	15,7	13,8%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 556,0	11,4%	2 635,2	8,3%	-920,9	-25,9%
Produits financiers	92,6	0,3%	201,2	0,6%	108,6	117,3%
Charges financières	206,6	0,7%	64,1	0,2%	-142,5	-69,0%
RÉSULTAT FINANCIER	-114,0	-0,4%	137,2	0,4%	251,2	-220,3%
RÉSULTAT COURANT	3 442,0	11,0%	2 772,3	8,8%	-669,7	-19,5%
Produits exceptionnels	2 048,2	6,5%	1 086,7	3,4%	-961,5	-46,9%
Charges et provisions exceptionnelles	2 262,5	7,2%	1 152,9	3,6%	-1 109,6	-49,0%
Intéressement	406,1	1,3%	222,0	0,7%	-184,1	-45,3%
Impôt sur les bénéfices	519,2	1,7%	466,2	1,5%	-53,0	-10,2%
RÉSULTAT NET	2 302,5	7,3%	2 018,0	6,4%	-284,5	-12,4%
Résultat net (minoritaires)	-	-	-	-	-	0,0%
Résultat net (part du Groupe)	2 302,5	7,3%	2 018,0	6,4%	-284,5	-12,4%

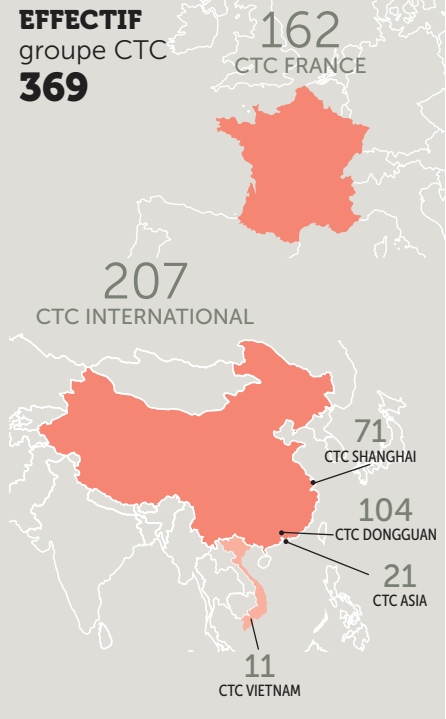
Bilan consolidé CTC Groupe

en K€, au 31 décembre 2018

ACTIF en K€	31 déc 17	31 déc 18	Var. 2017-2018	
ACTIF IMMOBILISÉ				%
Immobilisations incorporelles	1 482,8	1 622,1	139,3	9,4%
- amortissements des immos incorporelles	-1 230,4	-1 304,3	-73,9	6,0%
Immobilisations corporelles	32 355,8	33 135,4	779,6	2,4%
- amortissements des immos corporelles	-19 912,4	-21 099,9	-1 187,5	6,0%
Immobilisations financières nettes	16,0	5,6	-10,4	-65,3%
Immobilisations nettes	12 711,8	12 358,9	-352,9	-2,8%
ACTIF CIRCULANT				
Stocks nets	182,4	216,7	34,3	18,8%
Créances clients et autres créances	7 955,9	7 050,0	-906,0	-11,4%
Trésorerie active	13 031,0	14 465,6	1 434,6	11,0%
Comptes de régularisation actif	0,0	0,0	0,0	0,0%
Total Actif	33 881,1	34 091,2	210,0	0,6%

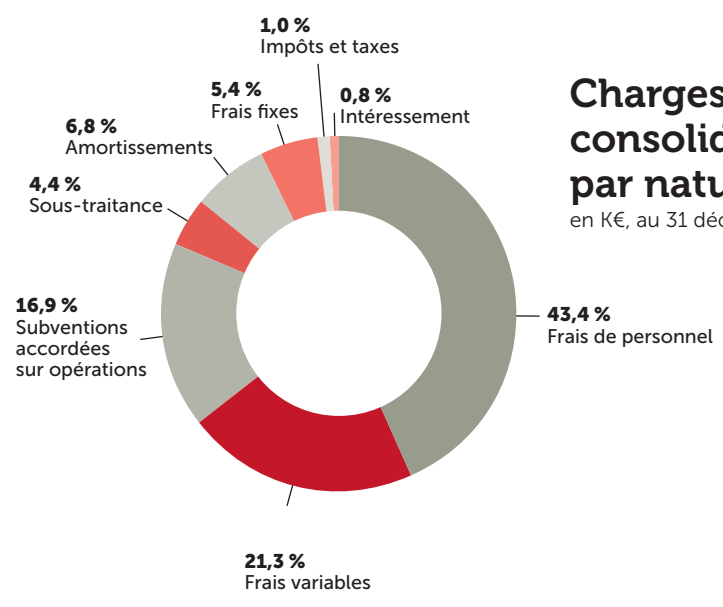
PASSIF en K€	31 déc 17	31 déc 18	Var. 2017-2018	
CAPITAUX				%
Capital	0,0	0,0	0,0	0,0%
Réserves (y c. écarts de conversion)	21 777,0	23 490,4	1 713,4	7,9%
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	2 302,5	2 018,0	-284,5	-12,4%
Intérêts minoritaires : dans les réserves	-	-	-	
Capitaux Propres	24 079,5	25 508,4	1 428,9	5,9%
Provisions pour risques et charges	2 523,7	1 560,0	-963,7	-38,2%
DETTES				
Fonds dédiés	0,0	442,9	442,9	0,0%
Dettes d'exploitation	7 122,3	6 437,2	-685,1	-9,6%
Comptes de régularisation passif	155,5	142,8	-12,7	-8,2%
Total Passif	33 881,1	34 091,2	210,0	0,6%

RAPPORT SOCIAL



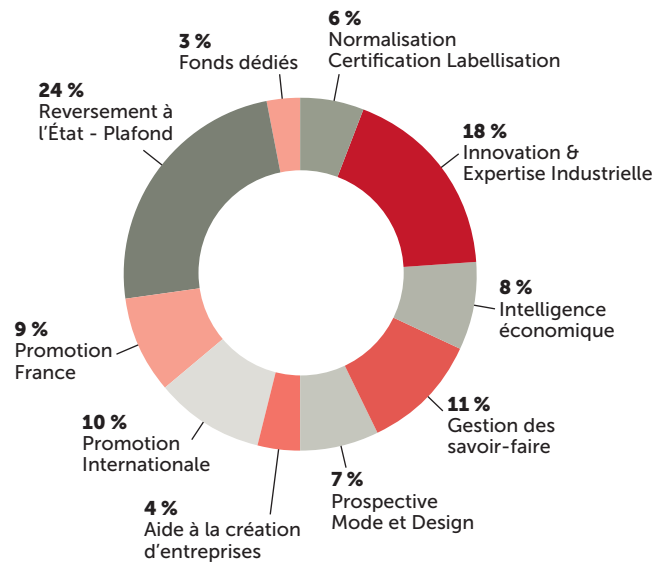
Charges consolidées par nature

en K€, au 31 décembre 2018

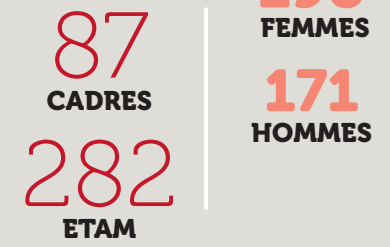


Allocation de la taxe fiscale par mission collective

en K€, au 31 décembre 2018

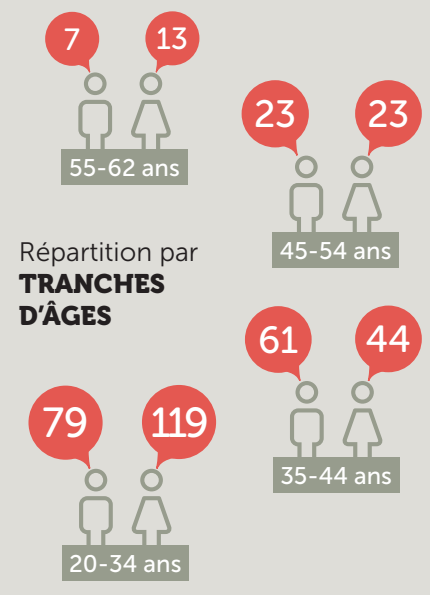
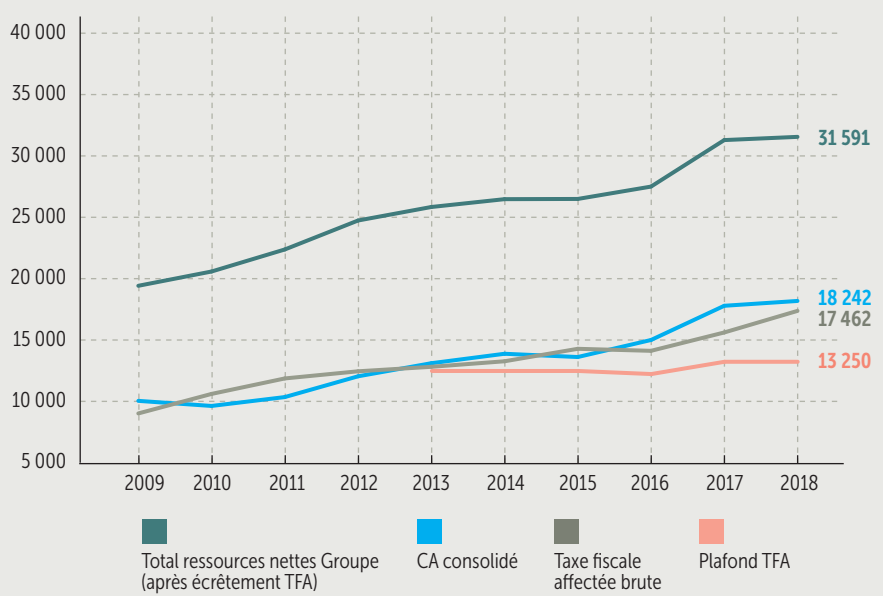


Parité des SALARIÉS



Évolution des ressources consolidées

en K€, au 31 décembre 2018



À RETENIR CTC 2018



CTC FÊTE SES 20 ANS EN CHINE

Les 16, 17 et 19 mars 2018 à Hong Kong, Dongguan et Shanghai, CTC a fêté ses 20 ans de présence en Chine. Plus de 150 personnes ont participé à cet événement, dont une partie des membres de notre Conseil d'administration.

CTC Chine compte aujourd'hui plus de 200 collaborateurs, dont 4 expatriés, qui accompagnent nos clients qu'ils soient français, internationaux ou locaux, pour sécuriser le sourcing des produits avec des services d'inspections (contrôle qualité en usine) et des essais de laboratoires physiques et chimiques, principalement pour les produits mode, distribution et EPI.

Membre et acteur des comités de normalisation chinois, CTC Chine contribue à la veille réglementaire et veille marché de nos clients français et européens pour favoriser l'exportation de leurs produits chaussure, gant et maroquinerie sur le marché chinois.

CTC Chine contribue pour 50 % au chiffre d'affaires de CTC. Ce succès s'explique par la déontologie et le professionnalisme de ses équipes et par la qualité de ses services.

Cette notoriété de CTC en Chine nous a valu la visite d'un des vice-présidents chinois, accompagné de l'ambassadeur de France en Chine et de Gérard Collomb, maire de Lyon, le 5 décembre 2018.

Pour tout renseignement sur l'offre de CTC à l'international : ctc groupe.com



CTC PARTENAIRE DE L'AFTIC & DE L'UITIC

Du 15 au 18 mai 2018, une délégation de l'AFTIC* de plus de 25 personnes a eu l'opportunité de découvrir les possibilités de l'industrie de la chaussure portugaise via différentes visites d'entreprises et celle du CTCP, centre de recherche et d'essais dédié à la chaussure. Aujourd'hui, le Portugal compte 1526 fabricants de chaussures et plus de 40 000 personnes travaillent dans ce secteur. Sa proximité géographique avec la France, ses coûts de main d'œuvre intéressants, ses savoir-faire globaux en conception et fabrication en font une alternative intéressante à d'autres pays situés hors de l'Union européenne. Le voyage d'étude AFTIC s'est poursuivi par le 20^e congrès de l'UITIC**. L'occasion de s'informer sur les principales innovations autour de quatre thématiques : nouveaux produits/nouveaux services - nouveaux modes de conception et de fabrication - développement durable - nouveaux modes de management et de formation. Plus de 540 personnes originaires de 33 pays ont participé à cet événement. Les experts CTC étaient parties prenantes dans les présentations scientifiques. Christophe Cumin, responsable du département chaussure à CTC, a présenté la plate-forme Last Engineers développée par CTC et Blue Ridge pour contrôler les formes et Régis Léty, consultant développement durable à CTC, a pris la parole autour du recyclage des chutes de cuir.

En conclusion, le dynamisme du secteur au niveau international, comme sa capacité à se projeter dans l'usine 4.0, ont été également largement démontrés.

En savoir plus : aftic.org



LES 9^e RENCONTRES DU CUIR

La filière française du cuir représente 9400 entreprises et plus de 130 000 emplois. Elle est un acteur majeur du made in France, un des leaders mondiaux des cuirs finis de veaux et exotiques, et se positionne à la troisième place pour l'exportation mondiale de cuirs et peaux brutes. La maroquinerie française a réalisé, en 2017, 90 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, et se situe à la troisième place des exportations mondiales avec 4,9 milliards d'euros en valeur. Ses 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont près de 10 milliards à l'exportation, font de la filière française du cuir l'un des acteurs-clés du commerce extérieur. Le Conseil National du Cuir s'emploie à valoriser auprès des pouvoirs publics et des médias la filière cuir. Il organise chaque année deux "Rencontres du Cuir" dans les régions où les industries du cuir ont créé d'importantes ressources économiques, des pôles d'emploi et de formations significatifs. Ces manifestations sont l'occasion d'interpeller les politiques locaux. Les équipes de CTC suivent assidûment ces rendez-vous, qui mettent en avant nos professions et nos entreprises. Au programme 2018, deux visites :

- le 1^{er} juin, découverte de la démarche de formation initiée par l'Académie du Cuir du Pays de Montbéliard ;
- le 9 novembre, ATC Tannery Chemicals, entreprise familiale de produits chimiques, a partagé son histoire et ses bonnes pratiques pour exporter.

Ces rencontres ont attiré une cinquantaine de personnes, dont des députés et sénateurs.

En savoir plus :

<https://conseilnationalducuir.org>

*AFTIC : Association Française des Techniciens de la Chaussure

**UITIC : Union Internationale des Techniciens de l'Industrie de la Chaussure



RÉFLEXION SUR L'AVENIR DES CTI-CPDE

Les technologies de production du futur sont en cours de déploiement dans plusieurs filières industrielles. Ces technologies massivement axées sur le numérique induisent des évolutions importantes, tant sur le plan de la R&D, que de la modernisation de l'outil industriel ou encore du développement des compétences. Ces changements majeurs nécessitent d'être accompagnés. Guillaume de Seynes, directeur général du Pôle Amont et Participations de Hermès, et également président du Comité Stratégique de Filière des industries de la mode et du luxe s'est rendu à CTC le **3 septembre 2018** pour rencontrer les équipes dirigeantes et échanger autour de la mission CNI (Conseil National de L'industrie) confiée par le Premier ministre Édouard Philippe à Anne-Laure Cattelot, députée, Bruno Granjean, président de l'association Alliance pour l'industrie du futur, et Jean-Pierre Tolo, SIS. Cette mission visait à proposer des évolutions des CTI/CPDE, afin qu'ils puissent prendre une part active dans l'émergence de plate-formes pour l'industrie du futur. Assistés par une équipe de chargés de mission de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'économie, les auditeurs ont rencontré de nombreux interlocuteurs.

CTC a été l'un des rares centres visités. Le **15 novembre 2018**, les membres du Bureau ont pu présenter à la mission la performance des plate-formes mises à disposition des entreprises, ainsi que la complémentarité des missions financées avec la taxe fiscale affectée et la singularité du modèle CTC, notamment au travers de sa présence commerciale à l'international.

Ces visites ont confirmé CTC dans son rôle d'accélérateur des transformations technologiques de notre filière.



CONCOURS "UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE" À CTC

Les **26, 27 et 28 novembre 2018**, CTC a eu le privilège d'accueillir l'épreuve finale de la classe maroquinerie du concours diplômant "Un des Meilleurs Ouvriers de France". La maroquinerie est présente au sein du dispositif des MOF depuis la création du premier concours en 1924. Organisé autour de différentes épreuves qualificatives, il se déroule sur trois ans. Le sujet de cette 26^e édition : un sac à dos (homme, femme ou mixte) pouvant contenir un ordinateur portable 13", des dossiers de travail, une petite bouteille d'eau, des clés, un portefeuille, deux poches sur l'extérieur qui se ferment, une poche à l'intérieur, porté main et dos, comportant des pièces métalliques et des fermetures, à glissières ou pas. Ces œuvres uniques sont évaluées par un jury de professionnels évoluant dans la fabrication ou l'enseignement, sous la haute vigilance de Christine Maquel, responsable du bureau d'études chez Hermès Maroquinerie Sellerie, présidente de la classe maroquinerie MOF depuis 2013. Emmanuel Rossignol, responsable du département maroquinerie à CTC, faisait partie de ce jury d'experts. Les lauréats du concours obtiennent un diplôme d'État délivré par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, équivalent à un bac +2 et peuvent ainsi arborer le prestigieux col bleu-blanc-rouge "Un des Meilleurs Ouvriers de France".

meilleursouvriersdefrance.info



JOURNÉE DE L'INNOVATION EN MAROQUINERIE

Le **13 décembre 2018**, à la demande de la Fédération Française de la Maroquinerie, CTC a initié les "Journées de l'Innovation en Maroquinerie", les JIM ! Un nouveau format de rendez-vous pour faciliter les échanges entre les industriels et les experts de CTC. Pour cette première édition, différents ateliers technologiques (matériaux, collage, traçabilité, cuir, veille réglementaire, étiquetage, etc.), deux tables rondes RH autour du développement des compétences et des nouveaux outils numériques ont été proposés aux participants, permettant ainsi à chacun de construire son programme à la carte en fonction de ses priorités. Une trentaine de maroquiniers a participé à l'événement ; tous ont salué le côté dynamique et enrichissant de cette nouvelle formule interactive, qui facilite les échanges et permet à chaque participant de se composer un programme sur-mesure. Fort de ce succès, ce format de rencontres ciblées autour de l'innovation sera renouvelé en 2019.

Pour toute information sur ces journées :

Christophe Broquet

Chef de projets Entreprises Membres

cbroquet@ctcgroupe.com



FRANCE

CTC Lyon

4, rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07
Tél. : +33 (0)4 72 76 10 10
ctclyon@ctcgroupe.com

CTC Cholet

5, boulevard Pierre Lecoq
BP 30228 - 49302 Cholet cedex
Tél. : +33 (0)2 41 65 29 65
ctccholet@ctcgroupe.com

CTC Paris

51, rue de Miromesnil
75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 71 71 94
modetendances@ctcgroupe.com

ASIE

CTC Shanghai

Tél. : +86 21 68 55 50 32
ctcshanghai@ctcgroupe.com

CTC Dongguan

Tél. : +86 769 23 03 77 70
ctcdongguan@ctcgroupe.com

**CTC Asia
Hong Kong**

Tél. : +852 24 29 70 22
ctcasia@ctcgroupe.com

**CTC Vietnam
Ho Chi Minh Ville**

Tél. : +84 8 38 27 44 65
ctcvietnam@ctcgroupe.com



www.ctc-services.org
www.myctc.fr
www.ctcgroupe.com

